

H. BOUZON

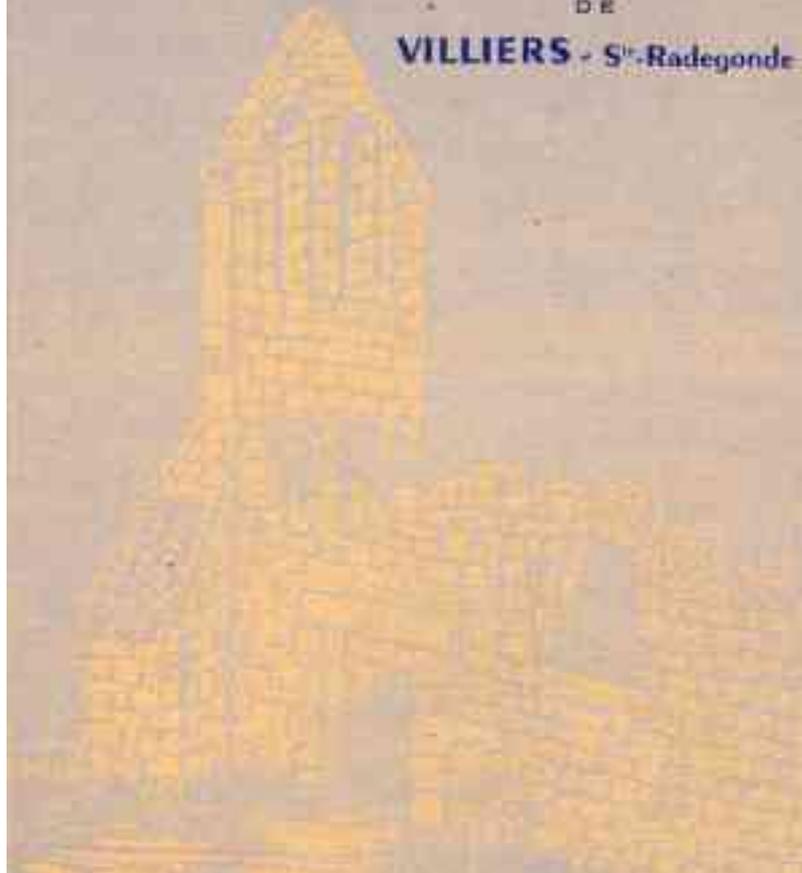
**STÈLES BRISÉES**

OU

**LA BRETÈCHE**

DE

**VILLIERS - S<sup>te</sup>-Radegonde**



*A tous ceux qui, près ou loin, de par la place qu'ils occupent , se doivent d'apporter une contribution pour la sauvegarde d'une parcelle quelconque du patrimoine généalogique commun.*

*Je tiens à remercier toutes les personnes que j'ai sollicitées pour corriger une documentation peu accessible.*

*Toutes, sans exception, m'ont répondu fort aimablement et, grâce à elles, j'ai pu étayer plusieurs vraisemblances de supports historiques précieux.*

*Je reste, vis-à-vis de ces personnes, bien fidèlement reconnaissant.*

Décembre 1958

H. B

# S T È L E S B R I S É E S

*OU*

**LA BRETÈCHE DE VILLIERS- SAINTE-RADEGONDE**

H. BOUZON

1958

## AVANT - PROPOS

L'ouvrage ci-après comporte l'historique , plus ou moins complet, de la petite chapelle de Villiers-en-Loudunois, vestige minuscule dans une campagne.

Mais, dès la première page, le lecteur se rendra compte que l'esprit de cet ouvrage ne vise point l'enseignement de faits authentiques à la manière d'un livre scolaire.

L'historique en question est d'ailleurs conduit dans le sens inverse de la chronologie, cela pour permettre de se propulser à partir de bases solides indiscutés, et de s'éloigner de plus en plus de la rive avec une certaine sûreté de direction.

C'est que le but principalement recherché est en effet assez éloigné du premier lieu d'accostage : les quelques pierres émergentes de la petite chapelle.

Si cet opuscule collecte dans la suite de ses pages l'essentiel de ce qui se rapporte la destinée de Villiers, il offre certes un intérêt documentaire local. Mais l'exemple choisi pouvait en être un autre.

C'est en pensant à toutes les chapelles du monde, plus anonymement à tous les socles qui ont porté un emblème prolifique qu'il convient de faire cette lecture.

Maints édifices plus ou moins importants sont en voie de disparition ; ils sont dans le cerne d'une odyssée pareille à celle de Villiers. Bientôt , ils seront effacés, et les générations descendantes ignoreront même qu'ils furent, alors qu'ils ont marqué leffervescence héroïque de leurs suc originel.

Maints de ces édifices cultuels et culturels, creusets de l'essence humaine, sont en voie de disparition.

Pourquoi ?

Est-ce une loi fatidique ?

Est-ce l'incurie des hommes ?

Il semble bien, en tous cas, qu'il y ait là le déploiement d'un phénomène de grande stratégie qui, à notre époque, atteint une importance déterminante.

Bien que conduite à petite échelle, l'étude sur Villiers, d'un cycle à période géante et cependant en phase de terminaison, permet une généralisation des lois observées, une visée vers des sommets plus hauts que celui du tertre témoin.

Peut-être que cette généralisation, cette approche des hauts sommets n'ont pas été tentées sans une certaine sinuosité de marche, la sinuosité nécessaire à l'accès des grandes cimes.

Cela veut dire que quelques commentaires ou quelques déductions peuvent être discutés plus ou moins. Ayant été en tous cas conçus et rédigés avec bonne foi, ils seront justiciables, je l'espère, de quelque indulgence.

Nulle part ici n'est articulé ou dissimulé l'argument d'une doctrine tendancieuse ou n'est mise en procès telle ou telle institution.

Le genre particulier du vestige emprunté ne doit point égarer. Au fur et à mesure de l'avancement du texte, la Chapelle de Villiers est interprétée moins comme une œuvre religieuse que selon une œuvre humaine.

Il ne semble pas impossible, par conséquent, de souhaiter à tous ceux qui voudront bien s'intéresser aux idées qui sont abordées ci-après, de n'être heurtés par rien.

Est-ce trop attendre que tous, d'où qu'ils partent, trouvent en fin de compte une voie d'adhésion à l'intention principale qui a inspiré ce petit livre.

Puisse cette intention n'être que l'expression pure de cette conscience pondérée et universelle dont chacun de nous porte une part en soi...

H.B.

Décembre 1958.

# STÈLES BRISÉES

OU

**La BRETÈCHE DE VILLIERS- SAINTE-RADEGONDE**

## CHAPITRE PREMIER

### LE DERNIER ANGÉLUS

*« Le chant de la cloche s'est tu.*

*« Alors mon cœur devint affligé de silence et de solitude.*

*« Il me semblait frôler les limites d'un empire inconnu à l'approche de la nuit... ».*

Mots singuliers, de consonance romantique.

Sont-ils extraits d'une mélopée nostalgique, chère au siècle dernier ?

Arrivent-ils de l'angle nébuleux d'une scène mystique où se profile l'inflexion d'un personnage théâtral vaguement fantomatique ?

Ou bien est-ce la lamentation vraie d'un pauvre hère attardé, désespéré dans l'horizon d'une contrée difficilement reconnaissable ?

En fait, ces paroles qui rappellent l'époque des grandes exaltations, qui aussi frôlent la fiction et traduisent une plausible plainte, peuvent apporter un aliment positif aux trois questions posées.

Ces paroles donc, à la fois authentiques et intrigantes, nous semblent pouvoir honnêtement être choisies pour marquer la première page de l'œuvre qui vous est ici présentée, car cette œuvre repose à la fois sur des événements effectivement consommés et sur l'entourage plus ou moins tangible de ces événements.

Elles donnent en somme le ton, banalement dit l'ambiance dans laquelle il nous faut bien pénétrer pour aborder le sujet que nous nous sommes proposé d'examiner.

Le déroulement des actes a ici comporté plus qu'une énumération quantitative.

C'est bien avec un souci d' « honnêteté » que ces paroles sont empruntées dès le départ pour n'éveiller que des attentions affables à notre cause.

Nous voudrions que, par affinité de sentiments, nous nous rapprochions peu à peu pour écouter la voix ambiguë partie de l'ombre.

Nous voudrions que le silence qu'elle évoque et que le retrait de la lumière symbolique qu'elle déplore nous soient une cause d'attraction instinctive pendant quelques instants.

Ces paroles peuvent être, pour certains, l'invite à s'éloigner passagèrement d'une délectable et suffisante quiétude bien justifiée entre les harcèlements de la vie moderne, pour s'égarer dans une austère et futile digression.

Le pas à franchir – entre le fauteuil et la selle d'escorte – peut bien être tenté ; ce qu'il fera découvrir justifiera, nous le souhaitons, l'effort qu'il aura coûté...

Donc, avec l'intention bienveillante de suivre une direction d'où nous arrive l'écho bizarre d'une voix, gagnons ensemble le climat particulier qui se découvre.

« Un chant de cloche s'est tu. »

Une certaine agitation s'est emparée d'un personnage.

Où est-il situé ?

Ma foi, il serait assez bien en place dans un cadre que tous nous connaissons bien.

Et avant de gagner le lieu réel du déploiement de notre intrigue, il semble opportun de faire une pause devant le cadre en question et d'y puiser quelques adaptations.

Il s'agit du petit rectangle qui circonscrit une œuvre géante. Géante de renommée.

C'est une peinture dont l'original est au Musée du Louvre, dont le nombre des reproductions est tel qu'à peu près personne ne peut l'ignorer.

Nous ne surprendrons sans doute point en la nommant : « L'Angélus », du Maître Jean-François Millet.

Faisons nôtre en l'agrandissant quelque peu ce paysage de Millet puisque, spécifiquement, il s'y prête bien.

Nous aurons ainsi donné un relief et des couleurs à l'image sonore qui nous a rassemblés.

La voix entendue pouvait effectivement provenir de l'orée proche de ces guérets.

Maintenant, que discernons-nous ?

Le jour est à son déclin.

Une plaine à peu près rase s'étend très largement devant nous et le dénuement du sol laisse éprouver ce que peut exiger sa fécondité.

La scène est d'une évidente signification et toute cette simplicité fige la pensée par son réalisme.

Un paysan et une paysanne, au bout de leur champ, saisis dans leur infortune laborieuse, s'inclinent doucement dans la prière.

L'on croit entendre, avec eux, envolée su petit clocher de leur village là-bas l'agonie de lointains et crépusculaires tintements...

De cette ombre du soir, de la courbe de ces échines fatiguées et soumises, il émane une singulière éthérisation..

Il est difficile, certes à des degrés divers, de n'être pas effleuré, imbibé de ce qui, comme une moiteur, est répandu dans l'atmosphère.

La ferveur totale, la poésie toute pure, la vérité rustique atteignent l'une de nos cordes sensibles.

Il faut bien croire qu'il y a là, dans cette composition aussi étonnamment modeste quelque chose de grand, de foncièrement humain, puisque ce minuscule tableau que nous nous permettons d'emprunter est universellement reconnu comme un chef d'œuvre.

« C'est un chef d'œuvre parce que simplement Millet est un maître que le snobisme a coté... », diront certains.

— Non, l'art ne suffit point à valoriser n'importe quoi. Toutes les toiles d'un même auteur ne sont pas d'égale glorification. Certaines portent des signatures illustres et sont discréditées, au moins relativement.

La célébrité ne s'attache qu'aux sujets d'étude pourvus intrinsèquement d'intérêt affectif.

Le thème de « L'Angélu » fut immortalisé parce qu'il est ce thème. Alors, est-ce la ferveur, la poésie, la vérité qui l'ont exhaussé par trois grandeurs cumulées, ou l'une d'elles seulement ?

En méditant cette question, très vite on arrive à découvrir que ces trois fils qui ourdissent notre trame s'enchevêtrent et se confondent.

Ils sont inséparables dans leur association efficiente. Sans ferveur, point de poésie, et sans vérité, point de ferveur.

Le thème « L'Angélu » traduit là, puissamment, l'Union superbe de la Petiteesse avec l'Immense, et aussi l'expression de la Probité intime ; ce thème satisfait au fond du cœur des résonances intérieures.

Unanimement, les observateurs de cette scène sont pris de sympathie pour l'attitude de ces braves gens qui, sans artifice et même avec une apparence de naïveté, s'adonnent à une spontanéité de droiture seulement pour leur condition d'être humain, en dehors de l'influence des règles du monde externe dont ils sont déparés.

Comment expliquer cette sympathie ?

Comment expliquer même qu'il ne nous apparaît pas banal d'être assistants à ce déroulement d'actions après tout quotidien et répété ici et ailleurs de multiples fois en de multiples lieux ?

Il est bien certain que le geste fixé là qui trouve en la plupart tant de compréhension et tant d'affabilité contient une entité fantastique dépassant largement l'exigence d'une religion déterminée.

Oui, il y a là quelque chose à l'appartenance universelle qu'il est bien difficile de définir.

Nous pouvons bien retenir au moins l'existence du principe.

Eh bien, maintenant, donnons à notre décorum imaginaire, avant de le faire disparaître, une illusion plus précise.

Réanimons la voix anonyme de l'ombre.

Imaginons qu'elle nous dise ceci :

« *Voyez ces pauvres gens courbés dans l'affliction*

*. Ils prient, car ils viennent d'écouter leur DERNIER Angélu*

*. Demain leur clocher sera détruit. »*

Encore, pendant un instant, regardons bien ce qui reste de perceptible dans la pénombre qui s'épaissit : les guérets silencieux, les deux silhouettes muettes et recueillies et puis s'effaçant dans une profondeur indéfinissable la phosphorescente pointe du petit clocher qui, demain, ne réapparaîtra plus...

Tout ce que nous pouvons éprouver en cette ultime minute, reportons-le intact à la grande lumière, au niveau des crudités bien compactes, car nous voilà dans des conditions identiques à celles qui ont entouré le lieu-même autour duquel nous vous proposons un stationnement effectif cette fois.

Ne laissons point refroidir notre sensibilité et gagnons au plus vite cette campagne où, voilà un peu plus d'un siècle, s'est déroulé réellement l'acte du « Dernier Angélu ».

Cela s'est passé à Villiers, de la commune de Messemé, dans le pays du Loudunais.

\*

\*\*

Un soir, « le chant de la cloche » de Villiers « s'est tu... »

Villiers est présentement un tout petit hameau, aux pierres disparates.

Que peuvent bien celer ses modestes reliefs ?

Villiers, silencieux, morne, amenuisé, fracturé, est un petit îlot rocailleux qui se consume, abandonné dans une lagune de terre.

Les derniers spasmes de sa biographie propre sont encore imprimés dans la mémoire de nos plus anciens Loudunais qui, cependant, n'en peuvent plus être déjà les témoins oculaires.

Il est, en tout cas, facile d'en reconstituer plusieurs péripéties.

Villiers au début du siècle dernier, figurait dans notre canevas civique, comme une commune très complètement constituée.

Cette agglomération, sans doute de modique taille, s'était maintenue depuis longtemps socialement, religieusement, administrativement, à un potentiel vital lui faisant atteindre une individualité et une dignité inentamables.

Les grands revers nationaux devaient cependant marquer profondément toute l'organisation intérieure du pays, et le sort des « moins forts », souvent néfaste, en fut très affecté.

Les défaites napoléoniennes, le marasme économique et surtout les tempêtes sociales qui sévirent conduisirent à une politique d'austérité.

C'est ainsi que les « trop » petites cellules administratives apparaissaient dans la législation effervescente du moment des subdivisions excessives, perturbatrices, coûteuses.

Et bon nombre de petites communes furent décapitées et greffées à d'autres plus importantes et souvent socialement mieux pourvues.

Dans le Loudunais, Crué, tout près de là, fut démunicipalisée et réunie à sa voisine géante Sammarçolles, en 1819.

Notre Villiers, en dépit de son unité fondamentale magnifique que nous allons découvrir, dut subir un châtement analogue : par ordonnance Royale du 7 avril 1840, il était légalement et officiellement rattaché à la Commune de Messemé.

Une fois son conseil municipal dissous, ses registres administratifs furent transférés le 1<sup>er</sup> janvier 1841.

Villiers, ce jour-là, devenait un être sans cerveau.

Fatalement, il devait s'en suivre la paralysie et l'atrophie de toute sa contexture.

A la vérité, cette contexture avait souffert depuis quelque temps des prodromes du mal fatal, comme nous le verrons.

Mais, très certainement, sans l'irréparable geste d'achèvement, la vie même perturbée de cette lilliputienne patrie se fût, à longueur de printemps, rassérénée.

Quelques clichés, tirés du fond des bibliothèques, sont intéressants à consulter et à commenter.

Ils ordonnent les phases de l'étiollement fatal.

Par les archives de Messemé, nous savons que la dernière réunion du conseil municipal de Villiers eut lieu le 7 mai 1839 ; elle ne dut pas manquer de solennité et aussi de tristesse, plusieurs édiles pressentant bien sûr ce qu'il adviendrait par la suite de leur patrimoine.

D'ailleurs, il faut bien croire que déjà, ils avaient conscience de la vanité de leur mandat puisqu'ils ont arrêté leurs délibérations presque un an avant leur éviction officielle.

Ces braves avaient certainement une raison d'agir ainsi, une raison qui, à présent, n'est pas évidente.

Bien sûr, la population indigène allait s'amenuisant depuis un siècle. Le recensement de 1836 n'avait pu découvrir que 124 âmes au fond des 29 maisons éparpillées sur les 400 hectares villiésois. La modicité de cet effectif était une proie désignée à l'appétit de l'hydre publique, affamée dans un chenal compris entre deux révolutions.

La rive du Loudunois, encore fort solide à l'époque, n'offrait guère d'autres vulnérabilités. Mais peut-être que des causes additives ont concouru à l'accomplissement du sacrifice de Villiers ?

Une nouvelle loi électorale de 1831 avait permis que les conseils municipaux, jusque-là nommés par le Gouvernement, fussent élus par les citoyens les plus riches.

Il n'est pas impossible que certains notables influents de Messemé aient manœuvré plus ou moins de manière à servir opportunément leur propre fief, en faisant jouer, à leur profit, la loi du nombre.

Le marquis Othon de Messemé signait alors à la fois comme maire de Villiers et maire de Messemé.

Un fait est remarquable : après le rattachement de la petite commune, le marquis cessa brusquement ses fonctions de premier magistrat.

Nous rapportons cela en toute objectivité, sans sous-entendre aucune forfaiture ; d'ailleurs, nous n'avons pu savoir si son remplacement en tant que maire fut la conséquence d'un comportement des électeurs de Villiers.

Bref, selon la tradition orale qui l'atteste encore, c'est bien dans un sentiment général d'humiliation que les habitants de Villiers durent à d'autres remettre la hampe de leur drapeau.

Il est dans la nature humaine de s'attacher au relief de son sol. Que de noms composés consacrent la solidarité d'un tel avec sa terre qui l'a vu naître ou qui l'a généreusement accueilli.

Ravaler le lieu, c'est ravaler l'homme qu'il porte et c'est mortifier l'homme puisque, d'ordinaire, ses aspirations l'orientent vers l'ascendance.

Donc les Villiésois rougirent quand leur village fut dégradé civiquement. Et, cependant, ce n'était point leur première « humiliation » en ce début de siècle. Mais on ne s'habitue ni aux affronts, ni au dénuement... Ce début de siècle leur avait, en effet, infligé une autre mutilation dans un autre domaine.

Mais il est temps de nous transporter, comme convenu, sur notre enceinte d'excursion.

La vitre de notre fenêtre d'observation peut bien être, pour un instant, la glace baissée d'une automobile, mais d'une automobile passant pour une fois à une allure « d'observation » sur la grand'route Loudun-Richelieu.

Alors, à une lieue de la ville, après quelques hectomètres au-delà du carrefour du Bois de l'Hôpital, nos yeux braqués à gauche ne peuvent pas ne pas remarquer l'éminence aiguë des lignes brisées, sobres pourtant, de l'horizon.

Cette éminence frappe, immobilise l'attention comme un repère majeur sur le vernier d'un limbe géant : c'est un angle de mur pointu, net, lumineux, détaché géométriquement au-dessus d'un amas incertain de maisons grises.

C'est un pasteur au milieu de son troupeau, un pasteur squelettique, un troupeau décimé, groupés tant bien que mal comme dans la peur...

C'est l'arrière-plan, le lointain du tableau de Millet, c'est de là qu'un soir, des tintements lamentables ont figé les gestes augustes de ce paysan, de cette paysanne.

C'est ce qui reste du hameau-chapelle, même chair, de **Villiers Sainte-Radegonde...**

Puisque l'automobile est empruntée, en quelques minutes nous arrivons plus près, espérant arracher quelques secrets à ces rescapés étranges, sortis d'une fresque moisie d'un trumeau ancien.

De quelque direction qu'on veuille les approcher, il faut gravir un mouvement de terre qui semble avoir voulu sauvegarder une dignité qu'ils ont encore d'ailleurs, au milieu de ce carrefour anonyme.

Les routes qui nous y conduisent sont torses ; nous éprouvons la certitude qu'elles ne sont que les chemins améliorés tracés à travers la confusion naturelle d'une époque première.

Mais nous voici tout proches ; il nous faudra la complaisance des propriétaires riverains, la traversée hésitante de deux cours de fermes, et, tout-à-coup, après le dépassement de l'angle d'une étable, nous nous trouvons en vis-à-vis d'une stature fantomatique dominante.

A quelques pas, livide, se dresse une forme hantée d'une âme, impressionnante, vaguement humaine, feinte en cagoule : deux arcades vides, sortes d'orbites sans yeux sous le front d'un visage plat, dirigent des rayons sensibles vers l'infini d'un rêve, mais en même temps vers nous...

Nous voici devant le clocher-mur de Villiers-Sainte-Radegonde.

Grandeur semi-régnante et semi-déchue.

La halte de la surprise une fois marquée, les instincts inquisiteurs guident nos considérations et, naturellement, nous rattachons nos premiers jugements à notre atlas de connaissances plus ou moins diffus en nous.

Ce clocher-mur est l'une des fameuses « bretèches » dont quiconque, dans la contrée, a maintes fois entendu parler en des conversations d'anciens.

Nous écrivons ici « bretèches » entre guillemets, car strictement ce terme est impropre et comporte là une signification purement locale.

Tandis que ce mot définit académiquement un dispositif architectural plus ou moins important construit en dépassement sur la façade principale d'un édifice, tel que logette, tribune ou bow-window moderne, l'appellation « bretèche » ou « bertèche » ou « berterche » dans tout le pays loudunais s'applique exclusivement à ces sortes de clochers simplifiés dont Villiers est un exemple type, clochers silhouettés seulement par un mur monté en pignon au-dessus du toit de l'église et percé généralement de deux arcades pour contenir les cloches.

Tandis qu'il ne semble exister qu'un exemple de cette construction dans le pays du Berry (L. & C), elle fut adoptée à l'époque romane et ultérieurement assez communément dans le Poitou, et en particulier à Loudun. Il n'y en a plus que quelques spécimens à la Grimaudière, à Messais, à Glénouze, à Pas-de-Jeu, à Roiffé.

On raconte que la plupart des bretèches survivantes ont leur origine au XIV<sup>e</sup> siècle ; durant la guerre de cent ans, les Anglais auraient détruit un grand nombre d'églises et les réfections qui suivirent dans une époque d'indigence n'auraient été conduites que par des règles restrictives.

Il faut douter de cette version ; si, en effet, beaucoup de bretèches



(Cliché H. Bouzon)

LA BRETECHE DE VILLIERS  
Côté de l'Entrée

« ... deux arcades vides, sorte d'orbites sans yeux sous le front  
d'un visage plat, dirigent des rayons sensibles vers l'infini  
d'un rêve... »

remontent au XIV<sup>e</sup> siècle, toutes les constatations laissent penser qu'elles ne constituent pas une réduction d'un ouvrage antérieur qui devrait laisser des bases apparentes, mais qu'elles demeurent vraisemblablement la reproduction à peu près similaire de ce qui existait avant sur les fondations d'origine.

Un clocher-tour n'aurait d'ailleurs point sa place dans la conception rationnelle et subsistante de beaucoup d'églises rurales.

Disons que peut-être même, la bretèche est la conception idéalisée du clocher et qu'elle illustre, à la manière du temple grec parfait, la réalisation stylée parfaite du clocher.

Elle répond à tout ce qu'attend la définition ; elle est la condition nécessaire et suffisante ; elle n'est rien qu'empreinte de l'honnêteté et de la candeur religieuses ; tout ce qu'on peut y ajouter est superflu et vanité.

Elle atteint les trois buts essentiels de son existence et, après cela, fait fi de tout le reste :

Premièrement, elle jalonne l'autel, centre absolu ;

Deuxièmement, elle porte la cloche, entité du langage ;

Troisièmement, évoquant deux mains jointes, elle montre allégoriquement le ciel, mystique du signe.

Tous autres efforts sont accessoires.

Un clocher peut-il avoir d'autres destinations ?

Depuis le VI<sup>e</sup> siècle, le christianisme, après les Égyptiens pour servir Osiris, après les Grecs pour servir Proserpine, sanctifia la voix de la Cloche pour clamer l'Évangile et, de ce fait, répandit l'usage des clochers ; la conception originelle de ces derniers n'a point varié.

Elle ne peut varier dans ses principes fondamentaux.

Et tout conduit à admettre que le premier clocher maçonné fut une BRETÈCHE.

Voilà bien ce qui attribue une valeur immense aux derniers spécimens du genre.

Nous verrons un peu plus loin qu'à un autre titre, c'est un crime de lèse-archéologie, pourrait-on dire, de les laisser disparaître...

Mais regardons la Bretèche de Villiers, à moitié vivante, à moitié réticente et affable.

Regardons-la en notant des impressions, en fournissant aussi l'essentiel d'une documentation glanée ici et là.

\*

Notre abordage se faisant à travers l'activité campagnarde, nous

nous heurtons à des substitutions assez déconcertantes. Un pêle-mêle de constructions rurales a envahi les abords les plus immédiats de l'entrée séculaire ; deux étables, une loge à porcs s'intègrent sans discontinuité aux maçonneries monumentales. Des clôtures hétéroclites, faites de grillages, de pieux, de tôles et de bruyère constituent les chicanes hérissées de l'accès.

Et, par l'huis que le vent a sans doute entrouvert, des volailles caquetantes disparaissent au plus vite sans se préoccuper apparemment si elles franchissent un seuil sacré.

Oh ! cette conversion singulière des lieux n'est pas récente, puisqu'une correspondance datée du 22 septembre 1878, trouvée à la cure de Sammarçolles, et qui semble provenir d'un membre des Antiquaires de l'Ouest, mentionnait au sujet de l'église en cause, une description déjà ancienne à l'époque :

« ... elle est devenue la propriété de M. Bertrand (1) et sa destination est totalement changée ; on en a fait une grange qui se trouve aujourd'hui entièrement remplie de paille ». (Documentation de M. l'abbé Tribouillard.)

Le stade de la grange n'était encore qu'un demi-mal.

Des jardinets ou l'ortie voisine la laitue, sont improvisés dans les renforcements disponibles ; et, certes, la teinte sombre et la mobilité de leur terre suggèrent des pensées insidieuses ; d'ailleurs, la mate résonance sous le pied de cette même terre confirment ces pensées.

La photographie que nous présentons montre assez explicitement l'avant-scène bouleversée qui tient lieu de parvis ; elle montre aussi ce qui endeuille davantage les premiers regards scrutateurs : de l'édifice religieux, seul à peu près, hélas, le clocher-mur subsiste ; il n'y a plus ni toit, ni voûte, et ce qui reste des murs d'enceinte ne suffit pas pour marquer au-dessus des appentis contigus et plats.

Mais dominant le présent avide et laid (« laid », il faut bien le dire), plus haut, vers l'azur, pareille dans son attitude au sphinx morose égyptien qui voit les sables envahissants monter inéluctablement vers ses flancs, la vieille bretèche reste dressée très digne, méditative, au-dessus des reliefs souillés et parasites.

-----  
(1) Ce M. Bertrand Pierre-Toussaint, époux d'Émilie-Adélaïde-Glétraye Labarre, est décédé en 1851 ; sa fille, Emilie-Adélaïde, épousa Charles-Louis Montault des Isles, et sa petite-fille, Emilie-Céleste Montault des Isles, épousa le Prince Henri-Godefroy-Bernard-Alphonse de la Tour d'Auvergne Lauraguais, ambassadeur et ministre de Napoléon III. L'église et ses abords furent achetés à Charles-Laurent-Bernard-Godefroy Prince de la Tour d'Auvergne Lauraguais, en 1897, par M. Thinon Alfred, ébéniste à Loudun, lequel revendit l'ensemble à Coindre Clément en 1899.

C'est une revanche (modique assurément) que gagne néanmoins , par le jeu des contrastes, la chose offensée sur la chose offensante ; l'épine qui pénètre dans le front du juste auréole ce front ; la noblesse est souvent mise en valeur par le rapprochement du vilain ou du sordide.

C'est donc là, dans ces vides encore empreints de luminosité, que furent articulés les deux derniers gestes symboliques et tragiques sanctionnant le terme d'une époque :

— l'immobilisation de la cloche après le fameux « dernier angélus » de l'agonie ;

— puis le décrochement de cette cloche, prémisses de la curée.

Si les scènes de la « curée » ne sont extraordinairement pas achevées après plus d'un siècle de déroulement puisque quelque chose demeure, il faut, les cœurs et les mémoires ayant été plusieurs fois renouvelés depuis ce siècle, faire appel à des lambeaux de textes pour préciser quelques phrases de ce que nous appelons « l'agonie »

M. le Comte Emery de la Bouillerie, à qui nous devons plusieurs témoignages historiques, nous a lu... :

« ... qu'en 1833, le 19 mai, le Conseil Municipal de Messemé accorde deux cents francs au curé de Sammarçolles pour desservir la paroisse qui n'a pas de curé, bien que la paroisse de Villiers soit réunie à celle de Messemé... ».

Cette phrase prouve que la désaffectation religieuse avait précédé la désaffectation civile, ce qui semble atténuer la responsabilité des Pouvoirs Publics de l'époque, mais ce qui justifie ce que nous avons écrit plus haut : qu'au moment de l'aliénation de leur commune, les gens de « cette génération » n'en était pas à leur « premier sentiment d'humiliation ».

Nous avons pu rétablir, d'ailleurs, par une communication dont nous sommes reconnaissant à M. Eygun, professeur d'archéologie à Poitiers , que « la cure de Villiers fut unie à celle de Messemé, en 1803 ».

Si l'on sait encore qu'il y eut presque toujours deux cloches dans la bretèche, cloches qui ont laissé des empreintes ineffaçables ; si l'on sait que la plus grosse desdites fut transférée dans la bretèche de Messemé fort avant sa démolition (le clocher neuf fut achevé en 1904), les circonstances du décrochage et du transfert n'est pu, par nous, être élucidées.

Selon M. Salvini, archiviste à Poitiers, l'action a pu se passer « vers 1850 » ; il n'est pas impossible, en effet, qu'elle ne fut pas concomitante avec la désaffectation officielle de la paroisse.

Le fait qu'aucun acte officiel ne la mentionne prouve avec une éloquence paradoxale que l'articulation du geste, aux yeux des contemporains, ne revêtit aucun éclat, n'inspira aucun enthousiasme, et, vis-à-vis de la postérité redoutait un jugement sévère.

Il nous semble opportun d'intercaler ici, à titre documentaire, tout ce que nous avons pu recueillir entourant la destinée de cette cloche.

Nous sommes allé dans son nouveau beffroi de Messemé où, avec un sensible soin, nous l'avons identifiée ; elle occupe la place du côté nord.

Elle porte en reliefs périphériques les inscriptions suivantes :

M. PIERRE LINACIER, CURE DE VILLIERS, LAUDATE  
DOMINUM CYMBALIS BENE SONANTIBUS + »

Et sur la circonférence inférieure :

« LAUDATE DOMINUM IN CYMBALIS JUBILATIONIS  
OMNIS SPIRITUS LAUDET DOMINUM. PSL 150. »

(« Louez le Seigneur par des cloches de joie. Que tous louent le Seigneur. »)

Au-dessus, une effigie de la Vierge tenant Jésus sur le bras gauche. Un spectre dans la main droite, un autre personnage mitré semble donner la bénédiction.

Marque du fondeur : J.-Baptiste Rigueur.

L'état externe de la panse est excellent, mais le battant a largement entamé le bord intérieur.

Cette constatation nous conduit à croire qu'il est probable que la Vénérable (dont aucun nom ne figure en aucune place) a subi une refonte partielle au temps où l'abbé Linacier fut prêtre à Villiers, soit entre 1725 et 1754.

Cette impression est renforcée par le témoignage suivant, figurant aux archives de M. Le Comte de la Bouillerie :

« La cloche de Villiers fut fondue en 1617. Le dimanche 24<sup>e</sup> jour de février 1619, auparavant Vespres, fut baptisée la grosse cloche de Villiers-Sainte-Radegonde, et sont : son parrain et marraine Germain THIBAUT, demeurant audit lieu de Villiers, et Esther BELLAMY femme de Maistre René MIREBEAU, fermier du Bois-Rogues. Et ce fait par moi Jehan BEDOY, vicaire dudit lieu, et Mre Louis MARC, chapelain du Bois-Rogues. »

(Voir « Journal de Loudun » du 17 juin 1891.)

Il est peu probable qu'il s'agisse d'une autre cloche.

D'ailleurs, la deuxième cloche de Messemé fut elle-même refondue, en 1759, car elle porte :

« J'ai été bénite par Mre F. CHESNEAU, curé de la paroisse... (etc.) ... Messire H.L.A. de Ressemé, cheval. Seign. Patron et Fondateur de cette paroisse et de celle de Saint-Christophe, Seign. De la Motte-Messemé Le Cormier (?) et autres lieux, par la libéralité de qui j'ai été REFAITE et AUGMENTEE... »

(Voir « Journal de Loudun » du 9 août 1891.)

Nous rapporterons, pour être fidèle à tous les témoignages que nous avons collectés, que maints habitants de la région accordent à cette cloche un don particulier, don magnifié et propagé par la tradition croyante :

« Cette cloche a le pouvoir, par sa voix, de disperser ou d'éloigner les nuées dévastatrices. »

Enfin, avant de revenir sur les détails de notre bretèche, profitons de notre parenthèse et de notre détour visuel pour mentionner que l'église de Messemé fut rebâtie de 1902 à 1904, que son orientation est liturgiquement anormale.

Son inversion de sens plaçant l'autel à l'ouest fut très antérieure à sa réfection et, sans doute, entraîna aussi le changement de place du clocher ; auparavant, l'entrée de l'édifice était à l'ouest, sous les jambages d'une bretèche ressemblant, paraît-il, dans sa forme et dans sa conception, à celle de Villiers. Un cimetière s'étendait autour de la première église.

C'est très certainement le tracé de la route qui a finalement bouleversé les implantations et les dispositions du sanctuaire originel chrétien. Nous prenons bien soin d'ajouter chrétien : nous expliquerons pourquoi dans la suite.

Maintenant, ramenons notre attention dans le cadre où, tout à l'heure, nous avons marqué la première pause de notre promenade et, selon la formule sacramentelle, continuons de nous « pencher » sur les vieux signes lapidaires.

L'une des préoccupations majeures qui, là, nous abordent, est bien de savoir d'abord l'âge de la bretèche.

Des éléments sont-ils déterminants ?

Lorsqu'il s'agit de retrouver l'époque de construction d'un ouvrage, on a recours invariablement à la méthode comparative dont le principe est de trouver l'ouvrage connu le plus ressemblant dans la conception et dans l'exécution à l'ouvrage inconnu, et d'en déduire que ce dernier appartient à telle école, donc à tel palier chronologique.

Il est, en effet, indiscutablement admis que chaque ère historique d'importance a imposé sa manière propre de construire : en corollaire, la manière d'être construit décèle l'ère de réalisation.

Tout le monde sait à quelle discipline architecturale obéissent tous les édifices religieux depuis les temps mérovingiens jusqu'au gothique flamboyant ; le processus de l'évolution des styles est classiquement défini ; s'il y a discussion dans le jugement d'une parenté lapidaire, elle ne peut reposer que sur l'interprétation des règles, mais non sur les règles-mêmes.

Nous avons dit qu'à notre avis le clocher-bretèche n'est pas une formule de remplacement admise durant la guerre de cent ans ; non, puisqu'il y a des bretèches attribuées au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle (Chapelle Saint-Lazare de Noyers, du XII<sup>e</sup> selon M. René Crozet ; dans la région : Roiffé, bretèche refaite sur des bases classées du XIII<sup>e</sup>).

Non, puisqu'elle est une formule de complète destination.

Il convient donc d' « interpréter les règles » judicieusement à Villiers.

« Le bel appareil de la façade, autant qu'on puisse en juger sur photographie, pourrait être roman », nous a écrit M. Eygun (archéologue Poitiers), en faisant remarquer qu'il était « difficile de juger de loin ».

Plusieurs éléments du clocher et de l'église semblent être « du XIII<sup>e</sup> siècle » ; selon M. Salvini, archiviste.

Ces deux avis ne sont pas incompatibles.

La bretèche comporte, en son pignon, les logements des cloches taillés en plein cintre avec claveaux rayonnants et sertis dans un appareillage de petit module très régulier, puis elle est arc-boutée jusqu'à la moitié de sa hauteur par deux contreforts énormes. Tout cela peut être du roman et du XIII<sup>e</sup> siècle, évidemment.

Une incitation au rajeunissement, cependant, suggérée par le portail en arc timidement brisé à archivolte moulurée par trois boudins parallèles et de même mouvement : ce portail, qui ne peut être une réfection en sous-œuvre habile, inspire un rattachement au XIV<sup>e</sup> et même XV<sup>e</sup> siècle.

Nous pensons qu'il faut suivre prudemment cette tendance. N'oublions pas qu'un grand nombre de clochers romans reconnus unanimement comme appartenant au XII<sup>e</sup> siècle offrent, dans la région, des mélanges hybrides dans leur stéréotomie.

Les magnifiques clochers-tours de Vézières et de Marçay sont des exemples majeurs où, dans les plus hautes superstructures, les pleins cintres de pure race surmontent des bases à enjambements dessinés en arcs brisés.

C'est un fait bien connu que l'arc brisé a précédé grandement la voûte d'ogive avec laquelle il ne doit pas être confondu.

La période gothique fut l'exploitation du tracé ogival donnant à l'arche plus d'élégance et une résistance accrue, mais elle n'en fut pas la création.

Dans la région même, des restes d'arènes (Doué), d'aménagements souterrains (arcs de soutènement), coursières (dans les caves de Loudun), de ponts sur la Dive (Limon), sur le Thouet (Thouars, Preuil), en fournissent la preuve. Les exemples à l'échelle nationale sont innombrables.

En Poitou, les portails d'églises romanes comportant des tracés en arc brisé sont presque aussi nombreux que les portails avec des pleins cintres (Notre-Dame-la-Grande, Airvault, Aulnay).

Un grand nombre d'arcatures romanes sont également brisées : Airvault, Civray.

Un clocher roman célèbre de Poitiers, celui portant précisément le vocable de Sainte-Radegonde, possède un portail à tympan ogival et nul ne conteste qu'il est antérieur au XIV<sup>e</sup> siècle.

Pourquoi serait-il téméraire d'admettre que Villiers, marqué des mêmes signes de composition, du même canevas architectural rapporté logiquement au même stade d'évolution, ne serait-il pas contemporain de son glorieux frère pictavien, même si l'opulence de ce dernier est aussi excessive que l'indigence de l'autre ?

L'ornement ne doit pas faire méconnaître la consanguinité.

Alors nous disons : il est probable que c'est près de six siècles qui lustrent la patine grise de notre vieille bretèche.

Des indices crient d'ailleurs cette longévité.

Point besoin d'être archéologue averti pour ressentir, sinon juger, un ordre de grandeur de subsistance qui fait rêver. L'œil de quiconque reste figé sur un détail qui parle et qui en dit plus que le commentaire d'un érudit : chaque corde des cloches, par le simple contact sur l'épiderme intérieur de la pierre, a commis des entailles profondes par endroit d'une quarantaine de centimètres. Or, il n'y a plus de corde depuis plus d'un siècle.

Combien de fibres de chanvre furent nécessaires pour user autant de fibres de calcaire ?

L'engravure de telles rides chevronne ce personnage de pierre si puissamment que ce personnage impose sa véritable héraldique.

Pareillement à ce que traduit la stalactite dans la grotte, elles expriment en langage naturel perceptible à tous entendements l'ampleur du chemin parcouru.

Ces rides donnent la mesure de la vénérabilité du front qui les porte.

Et, à cette sorte de Total impressionnant qu'apporte l'arithmétique du Temps, s'ajoute une puissance difficilement exprimable qui force nos regards : l'influence de cette souveraineté persistante que conservent les grands gisants dans leur mausolée.

Sans doute, le respect inspiré par Ce qui a vaincu et le charme émané de Ce qui fut séduisant.

La bretèche, certes, assez comparable à un prestigieux héraut continuant à cheminer à travers les âges, est, de tout l'équipage du départ, seule à avoir « vaincu » en effet jusqu'ici.

Bien dressée encore au-dessus des restes d'une suite en désordre, elle reste pour le moment très stable, bien que cicatrisée par l'arrachement de maints attributs et amputée ici et là par les hommes et par les hivers.

Il fallait sa stabilité extraordinaire et aussi cette conception si rationnelle, si unitaire, qui a pourvu son ensemble d'un don d'égale résistance en tous points contre tous assauts, pour qu'elle pût, avec cette vaillance, subsister jusqu'à nous.

Sa hauteur, treize mètres environ à la pointe, ne représente guère plus que le double de sa largeur de base (cinq mètres trente) ; l'épaisseur de son fût de 1 m.30, augmenté de l'empatement de ses puissants contre-forts, réalise une mâture défiant toutes les tempêtes.

Et, pourtant, celles-ci peuvent mordre à leur gré les épaules dénudées de leur manteau protecteur ; quelques ardoises écornées se balancent encore à leur clou sur les pentes supérieures, mais elles ne suffisent plus, il s'en faut, à assurer une partielle étanchéité.

Une volée de pigeons sédentaires par des ébats quotidiens, accélère l'écaillage meurtrier ; les dernières pales bleuâtres frémissent de langueur attendant l'égratignure ou le souffle qui les éparpillera elles aussi comme les feuilles cliquetantes de l'automne.

Des débris nombreux de ces ardoises ont parsemé l'entourage ; ils peuvent servir, au moins – faible dévolution- à composer un recouplement archéologique.

En remarquant que l'épaisseur du schiste est, en moyenne, de dix millimètres, on peut attribuer son utilisation au XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle, car il est avéré que l'épaisseur de l'ardoise s'en est allée descrescendo depuis le XI<sup>e</sup> siècle, époque de son apparition près de la tuile. Son amenuisement fut à peu près régulier jusqu'au siècle dernier, partant de quinze millimètres à peu près pour n'en comporter finalement qu'un seul...

La pente de ce pignon, qui est de 125 pour 100, ne permettait pas l'accrochage efficace de la tuile, utilisée ailleurs au-dessus de l'église.

La silhouette aiguë fut, ici, dessinée en tenant compte certainement des possibilités de l'ardoise.

En contournant la bretèche, seule partie du temple religieux que les malheurs n'ont pas accablée tout à fait, l'on a tendance à interpréter que cet ouvrage, dont le profil se réduit à quelques lignes verticales, fut conçu pour être vu seulement de face

Si, bien sûr, sa mise en valeur et en symbole est maxima lorsque l'observation axiale dégage à la fois la flèche, les cloches dans leur arcade et l'entrée, il nous appartient de mettre en garde contre une sensation oculaire devenue erronée.

En fait, ce grand pignon isolé tel qu'il nous apparaît, était, de part et d'autre, copieusement éperonné et ne constituait que la culminance sélect et équilibrée d'un ensemble.

Il ne peut être jugé qu'adjoind aux volumes contigus dont il est frustré.

Au-dessus du portail, et dans les contreforts, des perforations marquent la place des abouts d'une charpente disparue : c'était un narthex, ou porche d'entrée dont beaucoup d'églises de ce genre furent pourvues (exemples existants encore : Vézières, Berthegon). La hauteur de ce narthex pouvait atteindre environ le tiers du clocher.

Du côté de l'église, non seulement la bretèche était à plus de demi-hauteur contre-boutée par la voûte et la toiture de la nef, mais elle était flanquée jusqu'en dessus de ses arcades creuses par un hourd étanche et ajouré surmontant le faitage général à la manière d'un lanterneau et permettant l'accès aux cloches par les combles.

Un exemple magnifique de hourd de ce genre subsiste derrière la bretèche de Glenouze.

Une coutume voulait que l'on se servît des cloches en certaines circonstances, non pas par leur balancement « à grande volée », mais par la manœuvre du battant à la main en martelant directement la panse de bronze d'une manière rituelle et expressive.

C'est le tintement encore officié dans nos campagnes, lors d'un baptême ou la veille d'un mariage.

Ainsi, la bretèche, habillée d'un côté par l'appentis du narthex, de l'autre par les élévations du hourd et de la toiture principale, n'affectait nullement cet air d'efflanquement surgi de son dénuement temporaire.

Même du point de vue purement esthétique, elle constituait une réalisation très typique, d'une précision de style et d'une efficacité d'expression qui ne la déclassait pas dans les alignements artistiques moyenâgeux.

Et maintenant, nos tendances architecturales dernières, basées sur un rationalisme scientifique et doctrinal, ne convergent-elles pas vers une renaissance de cette sorte d'éclectisme expurgé jusqu'à l'extrême de toute somptuosité ?

Bien des silhouettes modernes de chapelles et d'églises peuvent nous en convaincre.

.....  
Mais poussons du doigt le vantail gémissant déjà maléfiquement entrebâillé lors de notre arrivée et par-delà duquel nous a précédé toute une gent décontenancée...

Qu'allons-nous découvrir au centre même des lieux de la consécration ?

La déception spontanée est difficilement évaluable, puisqu'elle est totale, infinie...

C'est le pire qui, soudain, poivre nos yeux.

L'édifice a perdu, là, à peu près toute place dans la troisième dimension ; c'est de justesse s'il a conservé de quoi déceler le tracé de son plan à travers la confusion des désordres entremêlés de l'homme et de la nature.

De l'église, il ne subsiste que quelques amorces de murs pour lesquelles la pioche n'est plus nécessaire à la dislocation finale, les intempéries et les parasites pouvant facilement, sous peu, terminer la besogne.

Car, maintenant, la liquidation est prompte.

Qu'on en juge :

Lors d'une visite que M. Salvini, archiviste, avait faite à ces ruines, en 1932, il avait pu, à cette époque, encore annoter :

« Les quatre murs existent, sinon la couverture.

« Au chevet, départ d'un arc d'ogive du début du XIII<sup>e</sup> siècle, avec branches en gros boudins retombant sur deux colonnettes d'angle munies de chapiteaux à crochets rudimentaires sous tailloirs élevés.

« Au centre, fenêtre en arc brisé.

« A droite, piscine du XIII<sup>e</sup> siècle en arc brisé, moulurée de gros boudins... »

Il ajoutait, avec un souci de vérité quelque peu humoristique et sans doute nostalgique aussi :

« Cet enclos sert actuellement de merveilleuse garenne à lapins... »

Depuis ces vingt-cinq années écoulées, pendant seulement le dernier trentième de la longévité de ces ouvrages : les murs furent dérasés, l'arc d'ogive détruit, les chapiteaux arrachés, le vitrail central supprimé jusqu'à son appui.

Et nous ajouterons à la série funeste :

Tous les contreforts latéraux dilapidés pour la récupération des pierres de taille, tout le dallage du sol disséminé dans le village pour constituer d'économiques revêtements.

Il est donc bien plausible de prévoir que le prochain « trentième » apportera sûrement le terme de la phase de la « curée » pour reprendre l'expression de plus haut que nous trouvons assez explicite et pour laquelle, cependant, nous qu'émandons le pardon de plusieurs.

La destruction presque totale des murailles n'empêche cependant pas, à l'heure actuelle, de retrouver à deux pieds environ au-dessus du sol bouleversé du sanctuaire, la petite piscine signalée par M. Salvini, encastrée et encore en bon état dans les assises inférieures du côté sud.

L'avis autorisé et plus haut rapporté de cet archéologue nous évitera des hésitations quant à la période de construction de cette partie du temple ; nous pensons avec lui qu'elle peut être du XIII<sup>e</sup> siècle et probablement antérieure à l'exécution de la bretèche.

D'ailleurs profitons-en pour dire que la maçonnerie de cette dernière traduit très clairement une reprise en raccordement avec les ouvrages de l'enceinte proprement dite : c'est ainsi qu'une ouverture en plein-cintre fut à moitié « aveuglée » dans l'angle nord-ouest de l'église, laissant croire à un raccourcissement de l'édifice vers le XIV<sup>e</sup> siècle.

Cela précisé, nous ajouterons au sujet de cette piscine qu'elle ne semble pas voir pu, selon sa définition courante, servir de fontaine ou de pierre creuse recevant l'eau et le vin. Sa disposition et sa décoration incitent plutôt à croire qu'elle pouvait contenir des attributs sacrés servant aux offices ou même constituer le digne encadrement d'une châsse ou d'une effigie précieuse.

Nous sommes fortement orienté vers cette dernière supposition par la ressemblance de conception qu'offre cette « piscine » avec celle de la niche ornementale de l'église de Vézières, de même époque, qui enclôt actuellement la statue gisante de Guillaume du Rivault, Seigneur de Villiers-Boisvin.

Cette dernière niche est sensiblement plus spacieuse que la piscine de Villiers et son emplacement est éloigné du chœur ; les caractéristiques communes des deux ouvrages tendent à faire admettre une destination commune qui reste au-dessus d'une fonction servile.

Que reste-t-il encore à glaner dans ces derniers vestiges ?

Deux cul-de-lampe incorporés au gros-œuvre du mur de chevet devaient symétriquement supporter deux statues.

Quatre marches laissent leur empreinte sous l'entrée ; le pavage général se trouvait donc surbaissé de deux pieds environ par rapport au sol extérieur.

Ce pavage était, selon les fragments reconnus dans le fond d'une crèche d'étable voisine, en pierre d'aubue probablement provenant des carrières épuisées d'Insay, près de Loudun.

M. Guérin, propriétaire des ruines, nous a dit avoir recueilli la dernière fraction d'une pierre tombale arasée au pavage détruit ; elle portait : François AMIRAULT, époux de Jeanne AMA..., la fin de ce nom étant amputée.

(Les ascendants des AMIRAULT, à Loudun, habitaient vers Richelieu les siècles précédents).

L'édifice était orienté traditionnellement d'ouest en est, avec l'entrée sous la bretèche au couchant et l'autel à l'opposé.

Les dimensions intérieures du temple, après sa dernière réfection, étaient de seize mètres quatre-vingts sur quatre mètres cinquante.

Selon M. Guérin, l'épaisseur des murs longitudinaux, au droit des contreforts, atteignait à peu près quatre mètres à leur base ; cette attestation donne la certitude qu'une voûte générale en pierre couvrit l'intérieur de l'église ; il est probable qu'elle était de plein cintre.

Enfin un cimetière, comme il était de règle, entourait le bâtiment religieux et semblait s'étendre jusqu'aux chemins limitrophes sud et est qui sont devenus les routes actuelles.

En ce cimetière repose le curé Pierre Linacier, dont le nom figure sur la cloche transférée à Messemé ; nulle trace de sa tombe ni des autres tombes d'ailleurs, n'a subsisté, mais nous savons par un document (de M. Le Comte de la Bouillerie) que son inhumation eut lieu le 12 mai 1755.

A Poitiers, aux Archives départementales, dans le dossier de l'abbaye de Sainte-Croix, liasse 64, il existe un plan-perspective de l'église de Villiers et de ses abords, daté de 1768. (Renseignement obtenu de M. Salvini.)

Nous avons pu reproduire partiellement ce document sur lequel nous reviendrons un peu plus loin.

La deuxième photographie que nous pouvons donner des restes chétifs de ce qui fut un temple permet de se rendre compte du degré de démantèlement général.

Nous n'avons pas exagéré en disant que ce degré avait atteint le domaine du pire.

Mais l'homme, plus que le temps, a contribué à l'abaissement de ce que, d'abord, il avait exhaussé, et cela est assez troublant.

La nature, d'ailleurs, comme sensible à cette incohérence, panse et dissimule des plaies sans doute inharmonieuses : petit à petit, elle exhausse des assises de lierre à la place de l'autel disparu et le vent,



(cliché H. Bouzon)

## CE QUI RESTE DE L'EGLISE DE VILLIERS

Vue du côté sud

« ... La nature exhausse des assises de lierre à la place de l'autel disparu et le vent parfois anime malignement certains rameaux bizarres le soir qui évoquent des attitudes de personnes prosternées... » (pages 27 et 29)

parfois, anime malignement certains rameaux bizarres, le soir, qui évoquent des attitudes de personnes prosternées...

\*

\*\*

Nous ne détournerons pas nos regards des ruines de Villiers sans les immobiliser un instant à mi-hauteur environ du côté sud de la bretèche : nous y trouvons le dernier témoignage d'attention que l'homme a bien voulu apporter encore ici.

C'est un superbe cadran solaire aménagé sur une pierre de taille à grain fin ; il est très apparemment daté de 1750.

Cette pierre en a remplacé une autre, sans doute détériorée par le ravinement des intempéries : la manière dont elle est isolée des autres assises n'en fait guère douter.

Mais, surtout, il convient de dire que nous avons, ici, l'application fidèle d'une règle classique : au Moyen-Âge, il était usuel de disposer des cadrans solaires sur les édifices religieux. Cet usage fut d'ailleurs presque généralement perpétué, au moins dans le principe, les horloges mécaniques ayant été substituées au style silencieux. (Exemples majeurs des cathédrales de Strasbourg et de Chartres.)

Toutes les religions, en particulier le christianisme ont mis en valeur l'importance de la Marche du Temps : elle influence tous nos actes et, par-là même, doit faire l'objet d'un perpétuel contrôle pour notre entendement.

Le rappel de l'heure est le rappel du rapprochement constant de la limite de la vie, c'est-à-dire la recommandation vigilante de préparer le Jugement Suprême.

Le salut de certains trappistes, croyons-nous, ne comporte-t-il pas cette formule rituelle : « Bonjour mon Frère ; songe que tu vas mourir » ?

Bref, le cadran solaire de la bretèche de Villiers mérite de ne pas être ignoré.

Il est tracé suivant le type dit « vertical », et son graphique est symétrique. Cela veut dire que la surface de sa pierre est perpendiculaire au plan du méridien du lieu.

Cette particularité est d'importance et sous-entend de conception extrêmement docte. Car les règles de la gnomonique, connues pourtant depuis les Chaldéens, sont très compliquées à mettre dans la pratique, l'inclinaison du soleil variant, d'une part, et « le midi vrai » dépendant du lieu, d'autre part.

En tant qu'attribut religieux, en tant que réalisation mathématique,

nous envisagerons la disparition prochaine probable du cadran solaire de Villiers avec un indéniable regret.

Même si, maintenant, la T.S.F. suffit bien pour nous rappeler trop souvent par ses « top » douloureux, que :

« Toutes les heures blessent et la dernière tue ».

Nous citons ce vieil adage d'une teinte plutôt lugubre parce que, d'abord, il était inscrit sous bon nombre de cadrans au Moyen-Âge, et aussi parce que s'il fut dédié surtout à la vanité des hommes, il s'est appliqué avec toute sa cruelle rigueur aux choses ci-devant.

Depuis un siècle, surtout, les « heures ont blessé » profondément la consistance et le prestige de tout ce qui pouvait composer Villiers civiquement et religieusement.

Maintenant, on sent bien l'imminente approche de cette « dernière heure qui tue ».

Tous les principes qui avaient ourdi ce réseau ouvrier, cohérent, sensitif, sont implacablement disloqués. Tous efforts d'assemblage pour un mieux collectif ont été dispersés.

Avec tous les biens publics, les plus belles demeures ont été décimées après le retrait progressif de leurs possesseurs déclassés. Et le château même qui, là, resplendissait, disparut totalement.

Aux enclos fleuris, à l'église souriante, à l'enceinte communale, à toute une souveraineté bienveillante et attractive, succèdent ruines, incohésion, dépréciation.

Cela s'est produits durant la longueur d'une vie d'homme.

Il y a bien, là, motif à réflexion.

Il est simple d'admettre que le destin joue parfois de retour : qu'ici tout ce déclin n'est dû qu'à l'exode rural qui, dans tant de coins de France, a provoqué des misères ; qu'après tout la société n'a fait que sanctionner ce qui est inéluctable...

Mais le destin n'est-il point sensible aux efforts de l'homme ? L'exode rural est-il une cause ou est-il un effet ? Quoi ou qui est frappé d'anathème : les lieux ou les gens ?

Un état d'équilibre est rompu ou a changé.

Un comportement des hommes est nouveau.

Qu'apporte l'augure de ce comportement ?

L'évolution constatée est-elle subie ?... voulue ?... méritée ?...

Cette évolution est-elle un événement grave ?... passager ?...

Comment l'équilibre précédent, si distinct, fut-il antérieurement établi ?

Autant de préoccupations qui nous incitent, pour évaluer le présent, à connaître l'époque de formation du système dont nous ne percevons que les finalités sinistres.

La solidité de cette formation, puis sa ténacité sont évidemment des facteurs déterminants pour la mesure des disparitions, celles-ci étant d'autant plus inquiétantes qu'est important ce qu'elles atteignent.

Or, nous allons découvrir peu à peu que les bases rompues étaient ancrées coriacement, descendues jusque dans l'infini de l'immémorial...

Mais l'histoire des ruines minuscules de Villiers, qui se poursuit comme un petit fil blanc dans le parchemin des Civilisations, n'est-elle point ressemblante à l'histoire d'autres ruines, même minuscules aussi, dont l'ensemble des fils devient alors justiciable de grande attention, tous ces fils étant coupés à une même hauteur.

Le « dernier angélu de Villiers » fut-il un faible écho du glas général annonçant la fin de toute une mentalité ?

N'effleurons-nous pas, là, le sujet d'une thèse de haute chaire ?



## CHAPITRE II

### LE TEMPS DES CARILLONS

---

Lorsqu'on examine l'original du plan de l'église de Villiers et de ses abords déposé aux archives départementales de la Vienne, plan établi et signé par le géomètre Jean Delussay, on peut y puiser plusieurs renseignements précieux.

Il comporte trois parties essentielles : au centre supérieur, un texte ; à droite, le plan des lieux proprement dit ; à gauche, une vue perspective des volumes coiffant les détails du plan de droite.

De sorte que ce document, par son texte, donne quelques précisions historiques et par ses graphiques fournit une image sûrement fidèle des dispositions des lieux, l'équivalent d'une photographie aérienne réalisée voilà bientôt deux siècles, puisque le plan est daté de 1768.

Du texte, assez long, nous extrairons ce que nous jugeons le plus intéressant.

Les maison, cour et jardin, contiguë au nord-ouest à l'église et au cimetière (maintenant à peu près l'immeuble Guérin-Petit), appartenaient en 1768, au sieur Briand de la Meltière. Le tout faisait une contenance de « 50 chaînées », ces « 50 chaînées formant six boisselées ». Maison, cour et jardin sont alors « sujet à la rente de 12 boisseaux froment dus à la Seigneurie dudit Villiers ain cy qu'il est constaté par le titre de 1632... ». Le plan avait été « levé à la réquisition de Mme l'Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers ».

Cette dernière indication peut surprendre ; nous en donnerons l'explication ultérieurement.

Le graphique montre que le cimetière, à cette époque, était réduit à environ cent mètres carrés et occupait l'angle sud-ouest des chemins. Nous disons réduit, parce que nous savons par informations diverses qu'il s'étendait antérieurement à l'entour de l'église.

La maison, la cour et le jardin de la cure, au sud de l'église et y attenant, couvraient tout le terrain jusqu'à la route actuelle et le chemin dit du Château de Villiers à Chinon (maintenant à peu près propriété Berton). Le Château était au sud-ouest de cet ensemble.

Quelle impression nous apporte ce cliché bicentenaire ?

Avant tout, celle d'un ordre parfait régnant sur toutes les constructions de l'ensemble ; le tracé des œuvres y apparaît digne de celui d'un îlot d'urbanisme choisi. Tout y est net, rationnel, bien planté ou juxtaposé, les masses construites, l'enceinte du cimetière à pan coupé,

A : Grange de M. Amirault

B : Cour et maison

C : Le jardin

PLAN DE L'EGLISE DE VILLIERS EN 1768

(Extrait par M. H.Bouzon du plan J. Delussay)

le calvaire du carrefour, l'accès facile à toutes les entrées, la mise en valeur de la Maison de Dieu, l'ordonnance géométrique du verger du sieur Briand et du vignoble de M. Amirault (dont le nom nous rappelle la pierre tombale amputée).

Tous ceux qui, des archives de Sainte-Croix (encore ce nom), tirent ce parchemin, sont frappés par la beauté du dessin ; il fallut, à n'en pas douter, un état de lieux en correspondance de l'inspiration de l'aquarelliste-géomètre Delussay.

Nous comprendrons aisément que, quelques années auparavant, l'on ait trouvé la bretèche justiciable du remplacement de son cadran solaire et, sans doute, d'autres travaux de bon entretien.

Regardons maintenant, d'autres documents.

Des registres d'état-civil de Loudun mentionnent des personnages importants rattachés au nom de Villiers, ayant vécu à la fin du 17<sup>e</sup> siècle. A titre documentaire, nous indiquerons :

— Jean-François Lefèvre de Charrière, époux de dame Anne-Marie de Villiers, inhumé le 22 août 1747 (Saint-Pierre du Marché) ;

— Demoiselle Françoise Sanglier de Villiers, épouse le 8 janvier 1724 Louis Ferrand, avocat au Parlement.

Dans « Loudun », de l'Abbé Lerosey, sur une liste reproduite, établie en 1791, nous remarquons que Villiers figure à la fois comme paroisse et comme prieuré (près de Rossay et Saix). Il dépendait également, au 17<sup>e</sup> siècle, de l'élection de Loudun (considérée comme district particulier de la généralité de Tours), et du bailliage (arrêt du Parlement du 15 juillet 1600).

Dans un cahier de notes historiques provenant de la cure de Sammarçolles, nous trouvons :

« La Seigneurie de Villiers qui relève de la Baronnie de Berrie appartenait à l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, en 1619. Guillaume Léger, avocat au Siège de Loudun, prenait le titre de Seigneur de Villiers. »

Un volume impressionnant de papiers effrangés et indéchiffrables relatifs à la vie moyenâgeuse de Villiers, est abrité aux archives départementales ; ces papiers ne sont pas tous intéressants et il ne nous est pas possible d'en fournir des comptes rendus.

L'essentiel est de jalonner l'esquif par étapes durant la traversée des âges et de ne point le perdre de vue dans les stations les plus proches du départ.

Nous savons qu'il arborait de bien vives couleurs, voilà deux et trois siècles ; nous savons par l'étude de la bretèche et par l'antériorité des constructions auxquelles elle est liée, que nous pouvons acquérir de visu

la certitude d'une navigation sept ou huit fois séculaire. Et les textes le confirment.

Voici quelques repaires intéressants.

Selon le professeur Eygun, l'un des plus anciens documents bibliothécaires connus « date de 1216 » où « il s'agit d'une dîme » à Villiers.

Cependant, d'une source qu'il ne nous a pas été possible de vérifier, la Société historique du Pays Loudunois a publié dans une note sur Messemé :

« Une charte datée d'avril 943 nous apprend que ce hameau (Villiers) : villa quae muncupatur Villaris, dépendait de l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers. Cette abbaye partageait ce fief de Villiers par moitié avec le Baron de Berrie. »

Nous allons constater ici combien la légende a de concordance avec le déroulement historique.

Dans la contrée, les bonnes vieilles racontent à leurs petits enfants de jolies histoires sur sainte Radegonde. Cette héroïne, à la fois reine bienfaisante et fée prestigieuse a, dans le Pays du Loudunois, laissé des luminosités inspiratrices de la plus suave vénération.

Elle y serait maintes fois venue et y aurait séjourné en sa demeure de Saix.

La région de Villiers, en ce temps-là, affectait l'aspect d'un coin de terre où les broussailles naturelles prédominaient encore largement sur les espaces fertiles raclés ou convertis par les hommes.

Cette région était surtout hantée par les loups et tout ce qui est dommageable à l'humanité ; elle recelait « l'un des antres du diable ».

Pourtant, un moulin à vent, posé vers le milieu surélevé de la terre conquise, broyait là les quelques grains de froment péniblement récoltés.

Sainte Radegonde vint à passer là, se prit d'affection pour le site sans doute avec une intention louable, et finalement acheta le moulin.

Bientôt, le Malin usa de sa meilleure félonie pour tromper et perdre sa dangereuse antagoniste.

Plusieurs versions des détails du tournoi héroïque, toutes naïves mais assurément amusantes, accordent naturellement la victoire totale à la future sainte qui infligea une dure leçon « au vilain diable cornu » et qui, surtout, débarrassa cette contrée de toute sa gent malfaisante.

Avant de repartir, Radegonde aurait, tout près du moulin, consacré un autel attirant sur ces lieux, les protections célestes.

Voilà ce que dit la légende.

Nous ne porterons pas atteinte, croyons-nous, aux charmes dont

s'irisent les croyances traditionnelles, en rapprochant objectivement, prosaïquement, pourrait-on dire, les vérités officielles des merveilles légendaires.

L'autel de Villiers fut, c'est incontestable, placé sous l'influence de deux gardes patronales : nous citerons en premier lieu, la plus connue, celle dont l'auréole est liée au lieudit : naturellement celle de Sainte-Radegonde.

Mais aussi, cette autre moins connue et inutilement discutée, celle de Sainte-Marie.

Parce qu'elle est moins connue, donnons les précisions qui la concernent.

D'abord, il est usuel qu'un sanctuaire ancien soit placé sous deux vocables : il n'y a pas rivalité mais plutôt association et nous dirons un mot de cette particularité un peu plus loin.

L'église la plus proche, Sammarçolles, demeure sous l'égide sacrée de Saint-Pierre et de Saint-Martial ; cela comporte une signification.

Bref, pour Villiers, si le nom de Sainte-Radegonde est mis en avant par la linguistique, il y a trace certaine d'une vocation en ce lieu à la Sainte-Vierge.

La Société des Antiquaires de l'Ouest possède des documents à entête : « Villiers Sainte-Marie, anciennement Villiers-Sainte-Radegonde » (presse des Ant. De l'O.T.13 (1846), page 235), ce renseignement provenant de la Cure de Sammarçolles.

Une note mentionne : « l'épithète adaptée au nom de cette localité indique que l'église était sous la protection de la Vierge. »

Une lettre provenant encore de la Société des Antiquaires de l'Ouest, datée du 19 juin 1937, de signature malheureusement illisible, dit :

« La forme Villiers-Sainte-Radegonde est courante. Le dictionnaire topographique (Ridet) y insiste, et elle est seule employée dans les registres paroissiaux. Il y a donc lieu de négliger l'expression Villiers-Sainte-Marie qu'Arnault Poirier semble être seul à employer... »

Nous voyons qu'il ne fut pas « le seul à l'employer » ; on ne crée pas un nom de ce genre par improvisation. D'ailleurs, remarquons bien qu'il ne s'agit ici que d'une discussion toponymique ne reposant pas sur une contestation de patronage.

Rappelons que les parchemins les plus anciens portent « Villaris », donc une appellation dépourvue de toute liaison vocative.

Cet attachement, partiel au moins, à Sainte-Marie, garde à nos yeux une importance à ne pas négliger.

Le patronage de Sainte-Radegonde sur Villiers est admis unani-

mement, qu'il soit en première ou en seconde attribution, ce dont nous discuterons quelque peu.

Il est temps d'expliquer de quelle façon, en 1768, le géomètre Jean Delussay pouvait être chargé de lever le plan du centre de ce hameau « à la réquisition de Madame l'Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers ».

En 1952, on a célébré solennellement le XIV<sup>e</sup> Centenaire du célèbre monastère de Sainte-Croix de Poitiers : cela veut dire que l'histoire atteste que la fondation de cet établissement religieux remonte à l'année 552 et que l'histoire attribue cette fondation à qui ? – A Sainte Radegonde.

Rappelons brièvement que Radegonde, reine de France, avait dû, malgré sa volonté, épouser très jeune Clotaire Ier (4<sup>e</sup> fils de Clovis), après que celui-ci l'eût emmenée de Thuringe comme captive de guerre.

Radegonde ne put jamais se résoudre à partager sa vie avec un époux qui, bien que de sang royal, avait été le meurtrier de toute sa famille.

Elle obtint au moins la permission de se retirer dans la vie religieuse et fut consacrée à Dieu par Saint Médard.

Après avoir séjourné à Noyon, Orléans et Tours, c'est à Poitiers qu'elle exerça pleinement les devoirs bénéfiques de sa vocation.

« En l'année 550, elle y fonda l'Abbaye de Sainte-Croix. »  
(Histoire Souché.)

L'Abbaye reçut le vocable de Sainte-Croix parce que l'empereur Justin II y avait envoyé un fragment de la vraie Croix.

Si besoin est parfois de vérifier ce qu'informe l'historien une preuve de véracité de cette fondation vient d'être faite par les fouilles importantes actuellement entreprises (1958) : des inscriptions de Saint Fortunat ont été découvertes dans la crypte de l'abbaye. Saint Fortunat fut le chapelain de Sainte Radegonde, avant d'être évêque de Poitiers (vers 599).

Maintenant, une corrélation apparaît d'une manière flagrante : Villiers-Sainte-Radegonde toponymiquement rattaché à la Sainte marqué sous une dépendance de l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers par le plus vieux document connu (Charte de 943), puis encore à huit siècles de là par le plan Delussay, nous laisse percevoir d'une manière certaine sa parenté avec les exhaussements christianisés que la Grande Religieuse put poser ou développer en notre contrée « à civilisation douce ».

Villiers fut bien ou créé ou mis en valeur par Sainte Radegonde et

la légende citée, très compatible avec l'histoire, conservera toujours un aspect convaincant.

\*

\*\*

Un autre chemin peut nous faire découvrir que le VI<sup>e</sup> siècle a grandement œuvré sur le halo diffus que nous tentons d'éclaircir autour de notre bretèche.

En agrandissant ce halo sur la carte topographique locale, nous allons procéder à quelques recoupements qu'il serait dommage d'ignorer...

Nous voulons dire que nous allons emprunter à plusieurs noms de lieux proches de la bretèche et au nom même de cette dernière tout ce que la phonétique peut implicitement procurer.

Cette exploitation des formes linguistiques est, dans bien des cas, fructueuse et apporte des révélations que ni les monuments, ni les livres, ne sauraient fournir.

Elle a gagné, depuis quelques années, la hauteur d'une institution méthodique ; mais faut-il encore, bien entendu, ne point s'égarer dans l'application des principes.

Nous encourageons les risques d'un essai approprié.

Commençons donc, cela est normal, par l'objectif central de notre observation.

Nous avons eu occasion plus haut de nous apercevoir que les syllabes du nom VILLIERS constituent une évolution à la fois de l'écriture et de la prononciation d'un autre nom plus ancien qui apparaît dans les vieux textes sous la forme de VILLARE ou VILLARIS.

Ce n'est pas un cas particulier ; il y a en Poitou et en Beauce un grand nombre de lieux qui s'appellent Villiers, ou Villier ou Viller. Tous ont systématiquement la même origine étymologique.

Or, l'un des plus grands maîtres de la Toponymie, Albert Dauzat, explique :

« La répartition des Villiers ne s'est pas faite au hasard ; ils accusent un défrichement plus tardif sur les... Ville, un démembrement de domaine... »

Ainsi, les Villiers s'appliquent à une étendue agricole. Exemples proches : Villiers-Vouillé (Vienne), Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres).

Mais, en plus, on attribue à l'époque franque cette propagation de Villare, donc de Villiers ; c'est à l'époque franque que les plus grands débroussailllements furent opérés, que notre pays fit un « pas décisif à sa mise en valeur », selon Dauzat. C'est ainsi que fut prélevée la grande plaine de la Beauce sur les forêts. Les Francs furent les véritables créateurs de notre principal fief agricole.

Notre Villiers s'accommode particulièrement bien de cette théorie : légende, histoire, toponymie convergent sur un même aspect évolutif au temps mérovingien.

Une fois le repère central examiné, voyons un peu ses liens avec l'entourage.

A l'est et au nord de Villiers, nous trouvons les amoncellements du Petit-Mépied, du Grand-Mépied, et celui plus important d'Etrepieds.

Il ne peut pas échapper que ces noms de lieux sont une partie terminale commune ; il ne peut pas ne pas venir à l'esprit que ces noms ont une origine commune et comportent une liaison quelconque entre eux.

Un archéologue inconnu a laissé quelques notes sur l'étymologie du nom Estrepieds (documentation de M. l'Abbé Tribouillard). Nous en citerons l'essentiel à titre informatif.

« Sur une carte de Junius Le Clerc de 1620, Estrepieds est écrit Etrepié.

« Il vient de Etrepilly qui par la transformation phonétique a fait Etrepillé, Etrepié, Etrepied.

« Etré, c'est strata ; cela fait allusion à une voie romaine privée.

« M. Grenier dit à ce sujet : « Les Estrées sont fréquentes dans la France du nord. Ces noms partout où ils se rencontrent indiquent, de façon à peu près certaine – sauf le cas d'analogies – le passage d'une voie romaine. »

Plus loin, ces mots reprennent, au sujet d'Etrepieds :

« Ici, passait un chemin romain ordinaire qu'on a appelé strata par analogie avec les voies pavées. Pourtant, il n'y a pas trace de pavage. Ce devait être un strata privata traversant un domaine ou unissant entre eux deux domaines. »

Plus loin encore :

« Le mot pilly ou pagny rappelle pagi... »

« Les voies romaines ont survécu en Gaule après les Romains ; elles ont été à peu près seules jusqu'à Charlemagne (IX<sup>e</sup> siècle).

Après la prise de connaissance de ces renseignements qui valent ici ce qu'ils valent, reprenons l'opinion d'Albert Dauzat.

Ce dernier rattache résolument les Epieds, Epied, Espiers, Epié, à la période des Villiers.

Et toujours, ils signifient pour lui : « grange à céréales ».

Une harmonie d'affectations se révèle alors entre Villiers  
« domaine

mis en culture » et Epieds « grange, lieu d'ensilage ». A priori, il y a concordance et concomitance de créations.

La répartition des préfixes n'est plus qu'une question d'adaptation au lieu propre.

Estr a toute chance de venir, en effet, de strata ou de stratum, aire pavée, et peut bien s'associer à Epied : nous traduisons Estrepieds alors par grange aménagée sur une voie habituelle.

Mé ou maie, syllabe portée par Mépied, Messemé, Méveillé, dérivé de magis (huche, coffre, pétrin) apporte le qualificatif approprié à l'endroit où les grains sont amassés.

Et Messemé peut venir, entre autre hypothèses, de messis : moisson.

La parenté semble certaine.

Si besoin est, cette parenté nominale est rendue tout-à-fait évidente par d'autres appellations satellites directement expressives.

A l'ouest de Villiers, il y a « La Minée » (miner, en terme d'agriculture, veut dire défoncer le sol en surface, la minette est une légumineuse). « Les Petits Versailles » (synonyme ici de versages), « La Grange » traduction en clair d'« épied ».

Au sud, il y a « La Bruyère » en un lieu où il n'y « en » a plus trace, qui évoque certainement une étendue à végétation folle, mise en exploitation depuis longtemps.

Si l'origine de ces derniers noms d'aspect moderne semble délaissée, le sens au moins garde le sceau du caractère particulier.

La Rue, provenant de ruta, peut avoir quelque rapport avec les rutacées ? Toujours une relation agraire.

Vinay apparaît plus spécifiquement d'origine franque puisque porteur de la terminaison AY (selon Dauzat) comme Chaunay, Marçay, Claunay, Rossay.

Bref, les principes de la toponymie, tout en nous plaçant sur des souches probablement gallo-romaines, nous profilent en ce secteur des survivances produites par la germination franque.

Cela n'est guère étonnant.

Plusieurs pages célèbres de notre histoire nationale furent écrites bien près du sol loudunois. La victoire de Clovis sur les Wisigoths, en 507, remportée dans la plaine de Vouillé, ne pouvait qu'apporter à notre contrée les égards généreux du souverain.

Notre contrée, d'ailleurs, par sa richesse hospitalière et par son emplacement géographique, ne pouvait qu'amplifier ces égards.

Deux cents ans plus tard, Charles Martel prouvait, par une vaillance légendaire montrée dans le combat soutenu presque dans les mêmes lieux contre les Arabes, qu'il attachait à cette terre un amour total.

Entre ces deux victoires illustres, donc au temps de Sainte Radegonde précisément, une ère de grands aménagements a transformé notre sol. D'ailleurs, sur les lieux-mêmes qui nous occupent, des vestiges « signés » autres que les lieux-dits confirment la présence des Francs.

Charbonneau-Lassay raconte, dans ses « Châteaux de Loudun », qu'une « grande framée franque fut trouvée près de Sammarçolles. Par ailleurs, voilà une quinzaine d'années, M. Champion Auguste, cultivateur à Etrepieds, a mis à jour, en labourant, un sarcophage en calcaire coquillier d'époque franque, sarcophage que nous avons identifié.

Nous pensons avoir suffisamment serti les maillons de la chaîne solide qui relie Villiers à Sainte-Radegonde.

*« Sois loué tant et tant,  
Bourgeon antique et chaste,  
Si longtemps fleurissant. »*

Une chaîne donc se déroule depuis notre bretèche jusqu'aux temps mérovingiens.

Et voilà tout ce qui reste d'un ensemble étonnamment empreint d'unité, de caractère, d'héraldique même, bien franchement constitué dans la géographie, dans l'histoire et dans le paysage.

La physionomie d'une telle cellule ethnique, peinte sur la broderie fleuromnée du Pays de Loudunois, justifierait telle quelle qu'on ne laisse point délayer ses dernières couleurs.

Cependant, d'autres valeurs raciales s'ajoutent encore au blason démantelé, car la chaîne symbolique de la généalogie n'a point encore laissé déceler sa dernière maille.

Le bourgeon antique de Villiers appartient-il à une arborescence plus vieille que celle éminemment développée par la docte et sainte hortultrice Radegonde ?

Vraisemblablement.

L'ère franque fut pour Villiers une sorte de printemps générateur et bienfaisant, une saison magnifique de floraison et de moisson.

Mais une main devancière avait, sur la terre sauvage, déjà semé la graine....

En dépit de la légende qui place là un sanctuaire pour éloigner du moulin à vent les puissances néfastes, en dépit du vocable majeur

associé au nom du lieu, en dépit du témoignage étymologique, tous ces arguments se croisent sur une même chronologie, il existe de quoi nous faire croire que le tertre de Villiers avait été affecté de l'attention des hommes bien avant les manifestations médiévales.

Nos arguments sont d'ordre religieux et d'ordre archéologiques.

Nous nous devons d'en discuter objectivement en deux paragraphes qui, en définitive, se rejoignent.

\*

\*\*

Plus haut, nous n'avons pas manqué d'insister sur la particularité que l'autel de Villiers figurait sous le double patronage de Sainte Radegonde et de Sainte Marie.

Il est impensable que cette double vocation ait été exhaussée au moment de l'implantation du premier autel ; le vocable Sainte Radegonde n'a pu, d'ailleurs, être mis en place que postérieurement à la vie de cette reine religieuse.

Un vocable a précédé l'autre bien naturellement et il y a présomption selon la logique et selon les faits observés pour que ce soit celui de Sainte-Marie qui fût le premier emprunté.

Selon la logique, parce que l'ancienneté des créations hiératiques va de pair – à peu près et sans que cela soit absolu toutefois – avec l'ancienneté des personnages sanctifiés. Il est rationnel d'avoir usé des intercessions spirituelles dans l'ordre où survenaient dans le monde religieux les souverainetés reconnues.

Sainte Marie ayant précédé Sainte Radegonde de cinq siècles, par faculté, par préséance l'emblème de celle-ci doit suivre plutôt que précéder l'emblème de celle-là.

Et selon l'enseignement des faits.

Il est bien connu, dans notre contrée, que les vocables de Saint Pierre et de Sainte Marie ont été les premiers à couronner les édifices chrétiens lors de l'expression du christianisme.

Cela est tellement systématique que l'on arrive, par ces vocables, à rejalonner les voies romaines par lesquelles, sous Constantin le Grand, le culte de Jésus s'est introduit en Gaule.

Ici-même, un Saint-Pierre à Loudun, un Saint-Pierre à Sammarçolles, un Saint-Pierre à Marçay ponctuant une « via » vicinale connue qui traversait les grands bois de Sammarçolles (le grand chemin).

A proximité de cette voie, nous avons Saint-Pierre d'Assay, Notre Dame de la Crépinière (Chapelle du Haut-Crué sous le patronage de la Vierge) et Villiers-« Sainte-Marie ».

Enfin, un aperçu d'histoire religieuse peut nous apprendre que le Poitou, le Loudunois, la Touraine furent christianisés principalement par Saint-Martin et par Saint-Hilaire, deux siècles avant l'avènement de Sainte-Radegonde.

Entre Ligugé, « désert où fut édifié le premier monastère de Gaule » et Marmoutier (à 3 Km de Tours) demeure épiscopale de Saint Martin, tous les espaces furent ratissés par les évangélistes et méthodiquement dégarnis du paganisme.

Nous avons bonnes raisons de croire que Villiers ne fut pas dispensé du sarclage et de la conversion ; bientôt, nous allons fournir une concrète explication.

Immédiatement contentons-nous de vérifier qu'en effet les parrainages des autels qui encerclent Villiers, à savoir celui de Saint Césaire pour Messemé, celui de Saint Etienne pour Rossay, ceux de Saint Pierre et de Saint Martial pour Sammarçolles, laissent déduire que ce noyau territorial fut bien voué au signe de la croix latine dès les tout premiers siècles de l'ère apostolique.

Or, Villiers coexistait avec Messemé, Rossay et Sammarçolles dans la préhistoire, comme l'atteste son sol.

Un principe primordial fut poursuivi avec rigueur par les propagateurs de la doctrine nouvelle partie de Galilée : tout ce qui constituait le polythéisme antérieur, bien que posé parfois sur des stèles séculaires, devait non seulement être combattu, mais détruit et effacé.

Ces propagateurs, sûrs de détenir la Vérité, le Dogme Absolu, ne devaient admettre dans la parole et dans l'exercice ni contradiction, ni coexistence.

Il fallait un défrichage général du sol, un assainissement complet des surfaces de culture, pour que la plante neuve et pure fleurisse parfaitement.

Le principe primordial consistait donc en ceci : abattre et faire disparaître toutes les érections, sources d'erreurs fatales, perpétrées par le paganisme

Et ces érections étaient une multitude : autour des tables sacrées dédiées à Jô (ou Jeu), notre Jupiter, les plus nombreuses, il y avait celles réservées à des divinités locales telles que Lugh ou Esus à certaines fées, certains génies bienfaisants ou même à certains animaux et certains lieux-dits. (La toponymie, là encore, est instructive.)

Ici, nous nous permettrons de déborder un tant soit peu le cercle de notre attention principale, afin d'argumenter plus solidement une déduction que nous allons exprimer qui, elle, se rapporte exclusivement à notre sujet.

Il est indispensable pour fonder un jugement valable, de posséder des bases d'appréciation très élargies.

Partant de l'application du fameux principe énoncé, nous allons commençant par des exemples géants, revenir petit à petit à notre boucle d'attache.

Ainsi, nous tenons à rappeler à certains que Notre-Dame de Paris remplace une basilique qui avait été construite au IV<sup>e</sup> siècle. Construite où ? Exactement sur l'emplacement d'un temple voué à Jupiter.

A rappeler que la cathédrale de Chartres dissimule, en sa crypte, un puits immense. Mais un puits peu commun. Un puits que les Druides carnutes ont célébré pendant des siècles et qui faisait, chaque année, le but d'un pèlerinage monstre.

A rappeler qu'en même temps qu'on démantelait le temple de Teutatès sur le Puy-de-Dôme, tout près de là, on écrasait un temple similaire sous les fondations de la cathédrale de Clermont-Ferrand. Tous les sanctuaires des Arvernes furent ainsi rasés.

Après un coup d'œil sous les flèches gothiques, un autre sur un rocher de la Loire, bien proche de notre contrée, le rocher de Béhuart a conservé une vierge dont la couronne et le manteau ont été convertis, mais dont la vigilance compatissante sur les marins en péril avait précédé la conversion.

Près de Pouzauges (Vendée), c'est un Saint-Michel gigantesque qui s'est substitué à un Mercure sur une culminance..

Sur un historique de Candes (Maine-et-Loire), on lit : « Lorsque Saint Martin vint à Candes pour la première fois, il détruisit le temple païen, baptisa les habitants et fonda une paroisse ».

Rapprochons-nous un peu et citons quelques remarques révélatrices :

Le monastère de Ligugé, également fondé par Saint Martin, a décelé dans ses fondations des débris d'une « construction » gallo-romaine.

« L'histoire de Note-Dame-La-Grande est très obscure », écrit René Crozet dans son livre *l'Art roman en Poitou* ; « il n'est nullement démontré, dit-il, que ces vestiges (trouvés dans une portion de mur archaïque, au nord) proviennent d'un temple païen... »

Nous retiendrons cependant que l'idée en est plausible.

Toujours tiré de l'ouvrage de René Crozet :

« A Saint-Hilaire de Poitiers, un bâtiment à contreforts renferme en sous-sol, la grande salle plafonnée qui contient un cuvier et un puits... »

Sous Saint-Cyprien de Poitiers, un édicule énigmatique était sans doute une fontaine... ».

« L'hypogée des Dunes, due à l'initiative de l'Abbé Mellebaude (VII<sup>e</sup> siècle) se trouve sur l'emplacement de vastes nécropoles.

Encore plus près de nous à Loudun, l'archéologue Moreau a découvert, dans l'enceinte du château, sous le clocher de l'ancienne église Saint-Léger, les restes d'un temple romain. Le Proust, vers 1612, l'avait mentionné dans des notes historiques :

« Je ne veux oublier cet ancien Temple qui est au milieu du Grand-Château, qu'à présent l'on appelle Saint-Léger ; au-dessous sont de grandes voûtes en arcades bien construites et une chapelle souterraine où se dict anciennement avoir été des Vierges Vestales et depuis des religieuses qui l'auraient consacrée à Sainte Magdeleine... »

Saint-Pierre du Martray, maintenant rasé, a sa crypte sur des cavernes préhistoriques (crypte de Notre-Dame-du-Charnier).

Saint-Pierre du Marché centre un réseau d'aménagements souterrains considérable et également préhistoriques.

Cette énumération de sites religieux, déjà fastidieuse, pourrait être allongée démesurément en comportant la caractéristique commune que nous cherchons à mettre en évidence.

Qu'allons-nous traduire de tout cela sur notre horizon local ?

Il semble que nous puissions affirmer tout de suite que le sévère principe de transmutation poursuivi par les évangélistes fut, dans notre campagne comme ailleurs, implacablement appliqué.

Et nous devons trop aux enseignements de l'observation pour ne pas souligner véhémentement qu'aucune parcelle de notre terre ne put faire exception. Villiers entre tout à fait dans la règle commune.

Quelles preuves avons-nous pour compléter l'appui de cette thèse déjà émise d'une conversion avant le passage de Sainte Radegonde, c'est-à-dire dès l'expansion chrétienne du IV<sup>e</sup> siècle ?

Nous les irons chercher à trois lieux de là , sur le site d'une chapelle rurale présentant avec le nôtre d'étranges similitudes.

Il s'agit de Pas-de-Jeu.

Tous les archéologues s'accordent à penser que le nom de Pas-de-Jeu vient de Passum Jovis, le gué de Jupiter ; qu'il y avait, en effet, sur l'éminence de terrain porteuse du village, un temple dédié à « Jô » (Zeus).

Outre que cette chapelle, à quelques mètres au nord de l'église moderne, possède elle aussi les restes d'une bretèche, des attributs semblables de construction, son cimetière contigu, elle est affectée de deux caractéristiques : elle est le centre évident d'un groupement de

gros blocs de grès disséminés autour d'elle ; d'autre part, ses fondations pénètrent dans des souterrains-refuges. Tout cela était le Temple de « Jô ».

Or, à Villiers, nous relevons en surface le groupement des grès disséminés et en infrastructure les souterrains-refuges... Ces grès sont épars dans tout le village. Ces souterrains-refuges ont leurs accès chez M. Guérin, chez M. Berton, chez M. Renéaume.

Hasard ? penseront certains.

Eh bien ! nous ajoutons aussitôt que nous avons remarqué systématiquement des grès éparpillés autour des églises rurales suivantes : Messemé (table de grès dans le mur Aubin, à dix mètres du clocher), Ceaux-en-Loudun (grès dans le mur Rose), Sammarçolles (gros blocs sur la place publique), Véniers, Rossay, Saint-Laon (grès scellés dans le socle), Arçay (une profusion), Saint-Citroine, Vézières (une profusion).

A Basses, à Glénouze, ce sont des gros blocs de calcaire dur.

La liste est un peu longue pour que, seul, le hasard soit mis en cause. Quiconque, en prospectant à l'entour des plus vieilles églises, peut d'ailleurs allonger cette liste.

Si l'on sait que le grès, matériau superbe et éternel, produit par nos plus hauts sommets géologiques, était la pierre sacrée depuis les temps néolithiques, vouée aux tables de sacrifices, aux autels, aux dolmens, aux cromlechs, aux emblèmes des lieux hantés par les meilleurs génies, alors la corrélation entre les choses monte doucement et l'on comprend...

Non, la présence d'indices toujours les mêmes au voisinage des créations saintes similaires ne peut être l'œuvre du hasard ; elle suscite même la proclamation d'une loi que l'on est étonné de n'avoir pas apprise en même temps que d'autres vérités fondamentales classiques.

Cette loi pourrait s'énoncer comme suit : *les premières églises catholiques ont d'abord remplacé les autels païens* . Par corollaire de cette loi, *toute église catholique de première origine marque le lien d'une pratique divine paganiste*.

Ainsi, presque paradoxalement, les croix latines ont été d'abord réparties suivant une ponctuation païenne.

Cela n'est d'ailleurs aucunement incompatible avec le dogme, la morale, l'ascétisme, en un mot, la hauteur indiscutée du Culte du Christ.

C'est une sorte de permanence dispensatrice que certains emplacements bizarrement prédestinés ont, à travers les âges, assuré devant l'humanité.

Des points plus brillants que d'autres, peut-être, ont le rôle supérieur de retenir, d'attédir le mouvement, de rasséréner l'âme.

Cela dure depuis des millénaires : il y a probablement là quelque chose à considérer avec quelque attention.

Bref, voilà donc encore sous nos yeux notre bretèche au centre maintenant de certains témoins, de certains messagers que, de premier abord, nous avions négligés.

Ces messagers font entendre des voix ; ils attestent qu'avant ces quelques pierres encore intactes auxquelles on cherche à donner un style, avant le moulin d'abondance de la Bonne Sainte Radegonde, avant l'autel offert par Saint Martin ou Saint Martial à la plus honorée des Vierges, il y avait là, depuis bien longtemps, encore un autre, plusieurs autres monticules que des mains fébriles, toujours inquiètes, avaient érigés vers une force, vers d'autres forces infinies et mystérieuses.

Ce sont peut-être ces mains-là qui sont allé chercher très loin les grès roses que les ronces dissimulent à l'entour ?

Ce sont peut-être ces mains-là qui ont creusé tous ces gîtes souterrains amassés sous le cercle lentement enveloppé plus tard par l'ombre de la bretèche ?

Car des hommes ont vécu ici depuis une immensité de temps et nul ne sait combien se sont abreuvés à ce puits bizarre maintenant dans le milieu d'une cour de ferme (1), mais qui, autrefois, était l'aboutissement d'une galerie profonde reliée à des caves enchevêtrées et inconnues. Un puits bizarre comme celui de Chartres, de Saint-Hilaire...

Le labyrinthe extraordinaire et à-demi refermé sous les autels successifs de Villiers garde son secret, comme le gardent les labyrinthes aveuglés de Crué, de Ceaux, de Sammarçolles, sous leurs autels successifs.

Nul ne sait ce qui retint ici la première vénération de l'homme premier qui, dans cette nature, était inquisiteur et errant.

Est-ce la source qui l'a guérit d'ardentes brûlures ? Est-ce le chêne qui le dissimula et que le Druide a magnifié ? Est-ce la clairière de la forêt troublante sous les rayons argentés de la lune, qui l'enchantait dans un mirage de fée ?

Qu'importe.

La bretèche marque ce que marquent toutes les bretèches, un ANCRAGE SPIRITUEL CONSIDÉRABLE.

L'essentiel n'est point de connaître pourquoi, en telle saison, le lieu fut vénéré, mais bien de découvrir qu'il fut vénéré, et vénéré depuis dix mille ans.

-----

(1) Le puits de M. Guérin.

Alors, en dispersant cette fois définitivement leurs regards puissent quelques-uns d'entre nous emporter en leur mémoire plus que l'image d'une silhouette usée.

Puisse pour quelques-uns cette bretèche, trébuchante au-dessus d'un sol composé de tant de sédiments humains, dépourvue de toutes les vanités, réduite peut-être au plus simple, au meilleur d'une illustration de sentiments multiples, affranchie de tous signes religieux comme pour mieux traduire sa neutralité représentative, puisse pour quelques-uns cette bretèche prendre rang de symbole et devenir parmi ces Choses imbues d'une sève universelle auxquelles personne n'a le droit d'attenter.

Pourquoi allumer une flamme sous un arc de triomphe qui ne rappelle que l'épisode particulier d'une génération ; des milliers de flammes s'éteignent doucement plus près de nous, moins anonymes, qui devraient rappeler toujours l'ascendance de notre condition.

Une bretèche représente la dernière page du recueil des hymnes ou le dernier rameau d'un arbre étiolé.

Pour tous, et ceux qui n'ont pas la foi n'en sont pas exemptés, cette dernière page est sacrée.

Sorti d'un humus constitué de l'amas d'un flot de sangs mêlés, ce « bourgeon si longtemps fleurissant » ne peut être que vénéré par la conscience commune.

## AXIOMES

Bretèche : dernière page du recueil des hymnes.

Bretèche : dernier rameau d'un arbre sacré.

Bretèche : balise symbolique émergeant d'un fleuve bienfaisant.

Bretèche : Centre d'un refuge

centre d'une protection.

centre d'un cercle d'affection

centre d'une stimulation collective et tonifiante

centre de convergence des regards des laboureurs et des glaneuses de toutes époques.

Bretèche : une cellule fondamentale de la genèse humaine.

.....  
.....

Qui laisse s'effacer de la carte patrimoniale une BRETECHE  
commet un crime de lèse-archéologie et le lèse-humanité.

.....  
.....

Une bretèche configure une stèle qui a soutenu les dieux gaulois,  
qui a soutenu le fils de la Vierge, qui a soutenu un emblème d'espérance  
pendant cinq cents générations.

Si cette allégation ne suggère plus que des hochements, notre  
génération fait fi d'une faculté de ses pères qui, un jour, manquera à  
l'harmonie de sa sérénité.

Puissent plusieurs ressentir cela....

\*

\*\*

BRETECHES DU PAYS DE LOUDUNOIS :

Villiers , Haut-Crué, Arçay, La Grimaudière , Ouzilly-Vignoles,  
Messais, Glenouze, Roiffé, Pas-de-Jeu.

### CHAPITRE III

*« Au commencement était le Verbe..... »*

Une fois notre excursion terminée, excursion modeste pour le souvenir d'un peintre, assez vaste par contre pour la fiction d'un rêveur, une fois nos rideaux retombés, nous pouvons bien, pendant quelques minutes encore, paisiblement dans un fauteuil, laisser venir à nous quelques réflexions corrélatives.

Ce petit site de Villiers qui ne laisse plus aux yeux du voyageur qu'un soulèvement minime au-dessus de la terre, va sans doute, dans quelques décades, retomber dans cette sorte de plénitude première, d'anonymat géodésique que comportent tous les points d'une étendue jamais conquise.

Après avoir reçu, par une loi mystique mais combien forte, une onction fantastique, cette glaise s'était gonflée en un sommet où l'homme crut atteindre les palliatifs de sa chétivité.

Et sur ce sommet, l'homme de tous les âges, de constante contexture pourtant, avait entretenu une floraison de sentiments épurés, sans doute utiles et favorables à sa vie pénitente.

Toutes les religions s'y sont relativement équivalentes, puisqu'elles y étaient pratiquées, selon les données du moment, dans une discipline visant, en fin de compte, l'amélioration de la condition humaine.

Le temple, quel qu'il soit, est le lieu du ralliement, puis de la communion des esprits ; il est le foyer et l'inspiration ; il est la passerelle tendue vers le meilleur. Il a valeur d'institution.

Et Saint Martin avait raison de prendre lieu et place, adaptant la doctrine évoluée au peuple évolué, tout comme Jésus s'était servi des assises esséniennes ( voir les révélations de Quaurân).

Les millénaires précédents ne pouvaient être des millénaires d'erreurs totalement corruptrices et de combien de rites païens la liturgie chrétienne ne s'est-elle pas inspirée §

Les individus gardent en leur tréfonds des ligaments originels dont ils restent tributaires, et toujours les mêmes.

C'est cette continuité tenace dans les comportements et la mentalité, vue rétrospectivement, qui peut, même rapportée à des questions mineures, certes ! comme l'effacement de la Bretèche de Villiers, suggérer un souci ne devant pas, lui, demeurer mineur.

Nous avons donné ici, un historique aussi près que possible de l'authenticité ; il nous est apparu intéressant parce que, outre ses possibilités



de faire émerger des lois générales, il peut être considéré comme un exemple type d'une grande quantité d'œuvres religieuses et civiles fort précieuses que nous voyons autour de nous disparaître, sans que personne ne s'en émeuve.

Quantité de ruines, lorsqu'on les fouille un peu, découvrent, en plus de leurs valeurs strictement esthétiques, des matériaux mythologiques, légendaires ou historiques qu'il est impardonnable d'abandonner.

Quand le vestige disparaît, c'est la trace du chemin parcouru qui s'efface et, avec elle, le processus d'évolution, la genèse de la formation. Plus tard, sans remonter le cours de la cascade, sans discerner la source, il n'est plus possible de parvenir à la compréhension totale de son état conditionnel.

Cela ne constitue pas pourtant la raison principale du « souci » auquel nous venons de faire allusion, quand nous étions à constater le tournant, voire la fin probable, d'une « continuité » déroulée sur un film long de dix mille années.

Notre « souci » est que nous semblons appartenir précisément à la phase bouleversante de la coupure, donc de l'accident .

Une question se pose naturellement : pourquoi sommes-nous la génération déviatrice prenant le sens émouvant d'annihilante, car elle ne substitue pas à ce qu'elle détruit.

Nous allons être, dans un secteur spirituel considérable, la génération du nivellement.

Bien sûr, une fois de plus, ce n'est pas de la simple et modique fondation de Villiers qu'il s'agit seulement là.

Sa disparition propre, affligeante pour nous, Loudunais, infime sans doute dans le concert des possessions publiques générales, pose pourtant le problème d'un phénomène inquiétant.

Car le trépassement du lilliputien Villiers est concomitant du trépassement de milliers de lilliputiens analogues.

Et les lilliputiens font ensemble, quelque part, un monde.

D'ailleurs, le mal qui apparaît ne frappera-t-il que les nains et les faibles ?

Apparemment, après les bretèches, ce sera bien les tours et les flèches qui subiront le grand nivellement. Après Villiers, ce sera Loudun ; après Loudun, ce sera Chartres.

L'antithèse de la déprédation ne prenant pas forme, il n'y a pas de raison que la consommation n'aille pas s'amplifiant.

Si l'on pouvait recenser, rien qu'en Poitou, ce que depuis deux siècles il est tombé de charpentes, de voûtes et de colonnes, bien des

gens seraient déconcertés par l'importance des pertes subies. Et nous voulons bien ne nous cantonner que dans l'architecture religieuse.

Mais attention : celle-ci est une sorte de baromètre étonnamment prescient. Des signes de large propagation sont manifestes.

Notre tourisme offre plus de délabrements que de somptuosités.

Qu'a-t-on trouvé à côté des ruines des temples grecs, des temples égyptiens, des temples khmers ?

Il y a lieu de discuter que la ruine d'une civilisation précède ou suit la ruine de ses temples.

Il est en tous cas normal de se demander s'il convient d'obéir aveuglement à une loi fatidique ou si nous nous devons de vérifier que la déchéance même partielle, même dans un seul domaine culturel, ne nous incombe pas.

Il semble que la vitalité parfaite d'un peuple doit affecter toutes les veines de sa chair et ne comporter aucun étiolement de cellule. La santé est une et indivisible.

L'amputation d'une partie tactile d'un être équilibré équivaut à la suppression d'un sens.

Ce qui est préoccupant dans l'abattement d'une fondation disciplinaire aussi importante que celle représentée par les établissements culturels, c'est que cette fondation à la fois porteuse et correctrice dans la stabilité sociale n'est remplacé essentiellement par rien d'équivalent.

Il ne s'agit nullement de défendre une religion, mais plutôt de maintenir une intégrité de préceptes inspirateurs nécessaires à une digne subsistance de la société.

« Rien n'est alarmant », disent certains. « Si notre génération n'est pas celle des temples, elle a ses créations qui sont immenses. Elle laissera pour la postérité ses barrages de béton et l'asservissement de l'atome. »

Toutes ces réalisations scientifiques sont loin de faire apparaître une dégénérescence de l'esprit.

Mais par qui et par quoi fut préparée l'ère de la science ?

Cette victoire momentanée du matérialisme ne pourrait-elle point être comparée à l'utilisation spectaculaire d'un fonds amassé par une longue épargne ? Une fois ce fonds épuisé, il ne reste plus rien.

Comment fut « amassé » la richesse ou l'efficacité de cet esprit scientifique ?

Est-il le fruit d'une éclosion spontanée ou le suc précieux d'une maturité séculaire ?

Qui pourra soutenir qu'il est dépourvu d'adhérences germinatives antérieurement dispensées ?

Peut-il être question, en bref, qu'il demeure affranchi durablement de cette puissance qu'est la Valeur Morale ? Autrement dit, que la Société se suffise des seules règles qui gèrent la matière ?

Nul exemple, dans l'histoire des peuples, ne laisse la preuve d'une possibilité de triomphe ou même de durabilité en dehors du rayonnement agissant de cette Valeur Morale, voire de la Vertu.

Alors n'est-il pas sage, ou au moins excusable, de mettre doucement en garde quiconque laisse toucher à une seule parcelle du domaine où se cultive cette vertu, quelle que soit cette parcelle ?

Car la vertu, comme la science, n'est ni spontanée ni infuse dans la végétation intérieure de l'homme ; elle y a seulement son terrain propre, mais encore faut-il qu'elle y soit semée et pis entretenue en diverses orientations.

La corbeille humaine n'est correctement composée que par l'harmonie d'un nombre de couleurs florales déterminées. Il n'en faut omettre aucune.

Mais, nous voilà-t-il, là, très éloignés de la silhouette naïve de notre bretèche ?

Nous le craignons, sans en être absolument sûrs...

Puisque nous sommes dans notre fauteuil et aussi dans une vagabonde rêverie, nous pouvons bien, avant notre somnolence, imaginer, dans le sillage de tout cela, une dernière vision....

Une vision ?

Pourquoi pas celle du crépuscule invoquée dès le commencement de l'entretien, celle des têtes inclinées dans la prière tandis que tinte au loin dans une « bretèche » l'angélus, le dernier angélus...

Mais, cette fois laissons la nuit estomper doucement l'horizon et les couleurs de la campagne lassée et profitons de l'ombre pour approcher ces braves gens qui, dans l'immobilité, psalmodient un ultime soupir avant qu'ils ne reprennent, dolents et confiants, leur marche trébuchante à travers les mottes invisibles de leur champ... et de la vie.

Ainsi, près, tout près de ce laboureur, de cet homme qui – pourquoi pas ?- peut représenter pendant un instant l'Homme, l'Homme créature biblique, ne nous semble-t-il pas percevoir à peu près ce murmure :

« Si ma chair est marquée d'un tort originel,  
S'il me faut conquérir le Salut Éternel,  
J'accepte résigné, Seigneur, votre sentence :  
La faim, l'ennui, le deuil, la peur, la nuit, le froid,

Tous motifs de rachat... Pourtant, accordez-moi,  
Seigneur, accordez-moi une seule indulgence  
Epargnez à mon cœur ce mal : L'INDIFFÉRENCE ! »

.....  
.....  
Mais le vent, bientôt, disloque ces paroles. Il est sans doute inutile  
d'en retenir l'assemblage.

Cependant, en notre oreille qui s'engourdit, une résonance devrait,  
à la manière d'un écho indéfini, y répéter encore seulement les dernières  
syllabes, bien après que le laboureur eût disparu de notre vision....

L'INDIFFÉRENCE, l'indifférence...

Envers qui,.... Envers quoi.... ?

Envers tous.... Envers tout.

Car l'indifférence est, en effet, le pire mal..

Par elle, c'est l'isolement ; par elle, c'est la déchéance ; par elle,  
c'est l'indignité.

Et l'homme, par la science insensible, risque de devenir un géant  
épouvantable.

Vers où s'achemine le destin de notre descendance ?

Puisse chaque génération reprendre et faire fleurir complètement  
l'héritage précieux que lui a laissé la précédente.

Ce n'est sans doute pas impunément que l'une d'elles fait fi de lois  
qui, depuis l'origine du monde, avaient exalté, soutenu, exhaussé le cœur de  
l'homme.

Que nos yeux voient toujours ce qui doit nous surpasser de  
l'animal.

Ce n'est sans doute pas impunément qu'aujourd'hui l'on néglige et  
que l'on rejette même tout ce qui ne poursuit pas le lucre dispensateur.

Car l'homme est plus esprit que matière et plus impression que  
condition.

Là, dans notre fauteuil, peut-être sommes-nous heureux.

Si nous sommes heureux, ce n'est point parce que seulement nous  
avons un fauteuil ; c'est parce que, dans notre fauteuil, nous pouvons nous  
livrer à une délectation : par exemple la délectation de rêver, la délectation  
d'aimer, la délectation d'espérer.

Il nous faut, pour être heureux, le fauteuil, mais surtout les  
aptitudes pour pouvoir rêver, aimer, espérer.

Pour assurer à l'homme la saveur de vivre, il faut lui ménager en plus du pain indispensable à ses artères, tous les ferments impondérables qui, par une vocation mystérieuse, en lui font épanouir des facultés immenses, caractéristiques principales de sa nature d'homme.

« Au commencement était le Verbe » ; cette phrase est immense dans son laconisme. Outre son sens biblique, elle peut, rapportée à chacun, tracer tout un principe de vie.

Si, au cours des âges, chaque homme est mû tout le long de ses actes par la réminiscence de tout ce que peut envelopper ces deux mots : COMMENCEMENT et VERBE, rien plus ne devrait le détacher de ce qu'il a reçu et rien plus ne devrait l'égarer de sa véritable vocation : « l'équilibre de sa chair, dans une sagesse éternelle ».

.....  
.....

Mais puisqu'encore, en notre fauteuil, nous nous laissons égarer par la dernière articulation de la prière d'un pauvre laboureur, quelque espoir est permis.

Nous ne sommes pas encore le « géant épouvantable » au cœur atrophié, aux mains sacrilèges.

Peut-être que n'est point éteinte tout à fait la flamme qui anima ceux qui, depuis si longtemps, ont accordé à la pensée le meilleur de leurs efforts, ceux qui, pour un idéal, avaient la force d'offrir leur vie, ceux qui, plus simplement, toujours étaient prêts à donner à leur « frère » la moitié de leur manteau.

Puisse l'homme ne point devenir proche des robots qu'il invente, mais demeurer toujours le titulaire sensible et pensant, digne du rôle universel qui lui est confié.

Puisse l'homme entretenir encore d'autres activités que celles de ses besoins serviles.

Nous sommes arrivés, en notre vieil occident, à mi-chemin entre la nation dont les gens ont, seulement attisés de leur foi, paré le Mont-Saint-Michel et cette nation dont les gens sont conduits en tant que citoyens-soldats selon leurs numéros.

Puissions-nous ne pas nous laisser glisser sur l'autre moitié de route.

Puisse le suprême de nous l'emporter sur le muscle.

Puissent les emblèmes de la souveraineté des facultés généreuses ne disparaître jamais.

Magnanime industrie que celle exempte de cupidité.

Magnanime création que celle de l'aspiration pure  
Une stèle brisée est un lambeau étincelant, car elle a porté en son temps une ardeur et une valeur humaines.

Que sa place ne reste pas dégarnie, même si là, c'était la stèle de l'oracle, ou celle du sacrifice ou celle de l'adoration.

Si, sur sa place, une autre stèle, quelle qu'elle soit, oserons-nous dire, rapproche autour d'elle une grappe de pèlerins unis dans une même bonne volonté, alors cette communion dans un élan vers le meilleur ne pourra, en définitive, qu'être salutaire.

Tant que nous viendrons à vous durera le sourire paisible de l'Humanité...

Car nous aurons été épargnés de l'INDIFFÉRENCE.

Et, à l'écart de l'indifférence, tant de gens trouveront toujours une fraternité, un idéal, une espérance... la saveur de vivre !

**FIN**

Novembre 1958

H. Bouzon

Si ce petit livre ne vous a pas déçu, lisez aussi, du même auteur

« LOUDUN , CE MYSTERE »

— I —  
**Addendum**  
par Jean-Claude Raymond



Le 2003-06-28.

Près de 50 ans après les cliché publiés par M. Hilaire Bouzon dans son étude imprimée en 1958, la photographie ci-dessus, prise en juin 2003 montre que le clocher-mur est toujours en place. Les deux niches vides, comme deux yeux arrachés interpellent la conscience du passant curieux.

## **Index introduit par Jean-Claude Raymond**

Les entrées suivies de \* font l'objet d'articlesle site Internet Aranei-Orbis  
(<http://aranei-orbis.net>).

Comme le site évolue régulièrement, ils ne sont pas les seuls.

### **Personnages**

Amirault - 35  
Amirault François - 27  
Arnault-Poirier Antoine-Ferdinand \*, historien - 37  
Aubin, propriétaire - 48  
Bellamy Esther - 19  
Bedoy Jehan, vicaire à Villiers - 19  
Berrie (baron de) - 36  
Berton, propriétaire - 33, 48  
Bertrand Pierre-Toussaint, propriétaire - 17  
Champion Auguste - 42  
Charlemagne - 40  
Charles Martel - 42  
Chesneau F. curé à Messemé - 20  
Clotaire I<sup>er</sup> - 38  
Clovis - 38, 41  
Coindre Clément - 17  
Constantin-le-Grand - 44  
Crozet René - 21, 46  
Dauzat Albert - 38, 40  
de la Bouillerie (Comte Émery) - 18, 19, 27  
de la Meltière (Birand) - 32  
de la Motte-Messemé (Seigneur) - 20  
de la Tour d'Auvergne Lauraguais (Prince Charles-Laurent-Bernard-Godefroy) - 17  
de la Tour d'Auvergne Lauraguais (Prince Henri-Godefroy-Bernard-Alphonse) - 17  
Delussay Jean, géomètre - 32, 35, 38  
Eygun, professeur d'archéologie - 18, 21, 36  
Ferrand Louis - 35  
Glétraye Labarre Émilie-Adélaïde - 17  
Grenier - 40  
Guérin, propriétaire - 27, 48, 49  
Jésus - 44  
Jupiter - 45, 46, 47  
Le Clerc Junius, géographe - 40  
Lefèvre de Charrière Jean-François - 35  
Le Proust \* - 47

Lerosey Auguste-Louis \* , abbé, historien - 35  
Linacier Pierre, curé de Villiers - 19, 27  
Marc Louis, chapelain - 18  
Martial (Saint) - 49  
Martin (Saint) - 45, 46, 49, 52  
Médard (Saint) - 38  
Messemé (marquis Othon de) maire de Messemé et de Villiers- 12  
Millet Jean-François, peintre (l'Angélu) - 8, 9  
Mirebeau René (Maistre) - 19  
Montault des Isles \* Charles-Louis - 17  
Montault des Isles Émilie-Céleste  
Moreau archéologue - 47  
Napoléon III - 17  
Radegonde - 36, 37, 38, 43, 44, 49  
Renéaume, propriétaire - 48  
Ridet (dictionnaire topographique) - 37  
Rigueur Jean-Baptiste, fondeur de cloches - 19  
Rivault (Guillaume du, seigneur de Villiers-Boivin) - 26  
Salvini, archiviste - 18, 24, 27  
Sanglier de Villiers Françoise - 35  
Thibault Germain - 19  
Thinon Alfred - 17  
Tribouillard (abbé), historien - 17, 40  
Villiers (Anne-Marie de) - 35  
Vouillé - 41  
Wisigoths - 41

### **Lieux et géographie**

Airvault - 22  
Arçay \* - 48, 49  
Arvernes - 46  
Assay - 44  
Aulnay - 22  
Basses \* - 48  
Beauce - 39  
Béhart (rocher) - 46  
Berry - 14  
Berthegon - 24  
Bois de l'Hôpital (carrefour du) - 13  
Bois-Rogues - 18  
Candes - 46  
Ceaux-en-Loudun \* - 48  
Chartres - 29, 46, 49, 54  
Chaunay - 41

Chinon \* - 32  
Civray - 22  
Claunay - 41  
Clermont-Ferrand - 46  
Crué, commune de Sammarçolles - 11, 44, 49  
Dive (rivière) - 21  
Doué - 22  
Esus - 45  
Etrepieds - 40  
Glénouze - 14, 24, 48, 49  
Insay (carrières d') - 27  
La Grimaudière - 14, 49  
Ligugé - 45, 46  
Limon - 22  
Loire \* - 46  
Loudun \* - 14, 19, 20, 22, 27, 35, 44, 47  
Lugh - 45  
Marçay - 21, 41, 44  
Marmoutier - 45  
Mellebaude - 47  
Messais \* - 14, 49  
Messemé - 11, 12, 17, 18, 19, 20, 27, 35, 41, 45, 48  
Noyers (chapelle Saint-Lazare) - 21  
Noyon - 38  
Orléans - 38  
Ouzilly-Vignolles - 49  
Paris - 46  
Pas-de-Jeu - 14, 47, 51  
Poitiers \* - 18, 21, 22, 27, 32, 35, 36, 38, 46, 47  
Poitou - 22, 45, 54  
Pouzauges - 46  
Preuil - 22  
Puy-de-Dôme - 46  
Roiffé - 14, 21, 49  
Rossay - 35, 41, 44, 45, 48  
Saint-Citoine - 48  
Saint-Laon - 48  
Saix - 35  
Sammarçolles - 11, 37, 44, 48  
Strasbourg - 29  
Thouars - 22  
Thouet - 22  
Thuringe - 38

Touraine \* - 45  
Tours \* - 35, 38  
Véniers - 48  
Vézières - 21, 24, 26, 48  
Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres) - 39  
Villiers-Vouillé (Vienne) - 39  
Villiers, commune de Messemé (sujet de l'ouvrage)  
Villiers-Sainte-Radegonde - 13, 14

### **Bibliographie**

*Art roman en Poitou* par René Crozet - 46

### **Liens AO (Aranei-Orbis)**

Le site Internet Aranei-Orbis donnent des indications supplémentaires sur les sujets (cf. AO).

Adresse - <http://aranei-orbis.net/site> comportant plusieurs centaines d'articles, utiliser un moteur de recherche avec le doublet *araneio* et le ou les mots recherchés.

Exemple pour rechercher Loudun, faites une recherche sur Aranei-Orbis Loudun

Nous recommandons  
<http://www.google.fr/>

## Ouvrages du même auteur

### Histoire

- À quatre lieues de Rabelais (cf. AO)
- Prédilection ou la Butte du Pé-de-Jojo
- Stèles brisées ou la Bretèche de Villiers-Sainte-Radegonde, Imprimerie nouvelle R. Morineau, F - 86200 Loudun, 1958
- Le Pressoir «Casse-cou» du Pays de Loudun
- Le Donjon cylindrique de Loudun par René Crozet et Hilaire Bouzon, Imprimerie Loudun Graphic, Loudun, 1987.
- Les Ponnes incinérées : sépultures préhistoriques (Imprim'Graphic - 86200 Loudun)
- Moulins Anciens : Le Moulin Duchesne
- La Chapelle de Crué (cf. AO)
- Les Caves de Lugdunum (Imprim'Graphic à F - 86200 Loudun (cf. AO))
- Le Sanctuaire de Sainte Croix de Loudun (Imprim'Graphic à F - 86200 Loudun, 1988)
- Colombiers en Loudunois ou les " Fuyes
- Église de Sammarçolles (cf. AO) et Noms illustres
- Un Pressoir " casse-cou " (Syndicat d'initiative)
- Mon Moulin d'autrefois (Imprim' Graphic)
- L'École de Crué (cf. AO) (1997)

### Poésie et chansons

- Le Pompon aux Hum' Piots, Imprim'Graphic à F - 86200 Loudun
- Haltes expressives, Imprim'Graphic à F - 86200 Loudun
- Effeillage d'un tiroir, Imprim'Graphic à F - 86200 Loudun
- Instants de Vie : bocages et étoiles
- Amour et Humour
- Comme deux arbres noués, deux cœurs

Le présent document est publié sur le site  
*Aranei-Orbis - À la Croisée de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou* l'aimable  
et gracieuse autorisation de M. Hilaire Bouzon que nous remercions  
vivement.

Toute reproduction, adaptation, traduction autres que celles faites à titre  
strictement personnelle ou pédagogique sont réservées.



*Aranei-Orbis - À la Croisée de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou*  
<http://jcraymond.free.fr>  
présente un ensemble de documents dans le but de faire connaître le  
patrimoine de la région comprise entre Angers, Tours et Poitiers.

Édition du 2007-08-01.